



MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA PROTECTION DE LA NATURE

UNITE DE COORDINATION NATIONALE REDD+

STRATEGIE DE COMMUNICATION DU PROJET DE SOUTIEN A LA PREPARATION A LA REDD+

Juillet 2020



Table des matières

SIGLES ET ABREVIATIONS	4
LA DÉFINITION DES CONCEPTS	6
RESUME EXECUTIF	10
INTRODUCTION.....	12
CHAPITRE PREMIER : LE RAPPEL DU CONTEXTE DU PROJET DE SOUTIEN A LA PREPARATION A LA REDD+	16
1.1. Le contexte international de la REDD+	17
1.2. Le contexte spécifique du Togo	18
1.3. Les Objectifs du projet de soutien à la préparation à la REDD+	19
1.4. Les composantes du projet	19
1.4.1 Appui aux dispositifs nationaux de gestion de la préparation.....	20
1.4.2 Soutien à la préparation d'une stratégie nationale REDD+	20
1.4.3 Etablissement du niveau de référence	21
1.4.4 Conception d'un système national de surveillance des forêts (SNSF)	21
1.5 Le cadre global de mise en œuvre de la REDD+ au Togo.....	21
1.6 Bilan de mise en œuvre du plan de communication de la REDD+ Période : 2016-2018	23
CHAPITRE 2 : LA METHODOLOGIE D'ACTUALISATION DE LA STRATEGIE DE COMMUNICATION	31
2.2. L'évaluation de la stratégie de communication REDD+	32
2.3. L'élaboration des supports de communication.....	33
CHAPITRE 3 : LA STRATEGIE DE COMMUNICATION	34
3.1 Analyse des besoins en communication des différents secteurs et de comportements à promouvoir dans le cadre de la REDD+	35
3.2. L'analyse des audiences et obstacles par rapport à l'atteinte des objectifs du P-REDD+	45
3.3. Les grands principes de la stratégie de communication	49
3.3.1 L'accès à l'information pour tous	49
3.3.2 L'engagement des parties prenantes	49
3.3.3 Les dispositions de la convention d'Arhus	49
3.3.4. Les politiques de la Banque mondiale en matière d'accès à l'information.....	50
3.4. Choix de l'approche de la communication pour un changement social et de comportements	50
3.5. Les différentes approches de la stratégie.....	51
3.5.1 La communication institutionnelle.....	51
3.5.2 Les technologies de l'information et de la communication (TIC)	51
3.5.3 La communication pour le changement de comportement (CCC).....	52
3.5.4 La mobilisation sociale.....	53
3.5.5 Le renforcement des capacités, motivation des acteurs et empowerment communautaire.....	53
CHAPITRE 4 : PLAN DE COMMUNICATION 2020-2021 ET BUDGET DE MISE EN OEUVRE.....	55
4.1 Les objectifs de la communication du P-REDD+	56
4.1.1 Objectif général	56
4.1.2 Objectifs spécifiques	56
4.2 Les résultats attendus	56
4.3 Les cibles de la communication interne	56
4.4 Les canaux de la communication interne	57
4.5 Les cibles de la communication externe	58
4.6 Les canaux de la communication externe	58
4.7 messages à diffuser à l'endroit des différentes cibles	58
4.7.1 Les messages sur le plan national	59
4.7.2 Les messages sur le plan international	60

4.8 Plan de communication	60
CHAPITRE 5 : LE DISPOSITIF DE MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE DE COMMUNICATION	67
5.1 La cellule de mise en œuvre de la stratégie de communication	68
5.2 Le mécanisme de suivi- évaluation	68
CONCLUSION	70

SIGLES ET ABREVIATIONS

ANGE	Agence Nationale de Gestion de l'Environnement
BM	Banque mondiale
CCC	Communication pour le Changement de Comportement
CCNUCC	Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques
CLDD	Commission Locale de Développement Durable
CNDD	Commission Nationale de Développement Durable
CN-REDD+	Comité Nationale REDD+
CVD	Comité Villageois de Développement
CDQ	Comité de Développement de Quartier
CTOP	Coordination Togolaise des Organisations Paysannes et de Producteurs Agricoles
DAAF	Direction des Affaires Administratives et Financières
DC	Directeur de Cabinet
DE	Direction de l'Environnement
DEP	Direction des Etudes et de la Planification
DPERF	Direction Préfectorale de l'Environnement et des Ressources Forestières
DRF	Direction des Ressources Forestières
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FCPF	Fonds de Partenariat pour le Carbone Forestier
GNT	Groupe National de Travail
GIZ	Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (Coopération Allemande)
GES	Gaz à effet de serre
IEC	Information, Education, Communication
IPCC	Intergovernmental Panel on Climate Change (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat)
JVE	Jeunes Volontaires pour l'Environnement
MERF	Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières
MRV	Mesure Rapportage et Vérification
ODEF :	Office de Développement et d'Exploitation des Forêts
OIBT	Organisation Internationale des Bois Tropicaux
ONG	Organisation non-gouvernementale
ONU REDD	Initiative Collaborative des Nations Unies sur la REDD dans les pays en développement
PIDCP	Pacte International Relatif aux Droits Civils et Politiques

P-REDD+	Projet de Soutien à la Préparation à la REDD+
PGICT	Projet Gestion Intégrée des Catastrophes et des Terres
PTA	Plan de Travail Annuel
PTBA	Plan de Travail et Budget Annuel
ProREDD	Programme d'appui à la préparation à la REDD+ et à la réhabilitation des forêts au Togo
REDD	Réduction des Emissions dues à la Déforestation et à la Dégradation des Forêts
R-PP	Proposition de mesures pour l'état de préparation à la REDD+ (Readiness Plan Proposal)
R-PIN	Note conceptuelle pour l'état de préparation à la REDD+ (Readiness Plan Idea Note)

LA DÉFINITION DES CONCEPTS

Nous proposons ici une définition des concepts clés utilisés dans ce document.

1. La REDD+

C'est la réduction des émissions due à la déforestation et à la dégradation des forêts et le rôle de la conservation, de la gestion durable des forêts et de l'accroissement des stocks de carbone forestiers dans les pays en développement. Il s'agit d'un mécanisme incitant les pays en développement à protéger et mieux gérer leurs ressources forestières afin de contribuer à la lutte mondiale contre le changement climatique en réduisant les émissions de gaz à effet de serre (GES). En conférant une valeur financière au carbone stocké dans les arbres, les stratégies REDD+ font en sorte que les forêts sur pied aient une valeur plus grande que celles qu'on abat. La portée de la "REDD+" dépasse la déforestation et la dégradation des forêts et prend en compte la préservation et la gestion durable des forêts et le renforcement des stocks de carbone par la plantation d'arbres. Les activités de REDD+ énumérées dans la Seizième session de la Conférence des parties (Décision 1/CP.16), au paragraphe 70 sont (i) Réduction des émissions dues au déboisement, (ii) Réduction des émissions dues à la dégradation des forêts, (iii) Renforcement des Stocks de carbone forestiers, (iv) Conservation des Stocks de carbone et (v) Gestion durable des forêts.

Dans le cheminement du processus REDD+, il y a eu trois étapes :

- REDD 2005 : lors de la COP-11 (Conférence des parties) à Montréal, la définition de ce terme ne tenait compte que de la déforestation, mais avec un accent sur les pays qui ont été déforestés, mais qui ont un taux historique de déforestation élevé.
- REDD 2007 : lors de COP-13 à Bali, le plan d'actions de Bali intègre la dégradation dans le processus ; ici encore, la REDD favorise plus les pays qui présentent des taux de déforestation élevés ;
- REDD+ 2008 : lors de COP/MOP Accra et COP-14 à Poznań, la prise en compte de la conservation et de l'aménagement forestier et concerne les pays ayant des taux historiques élevés et les pays qui ont des taux assez faibles.
- REDD+ 2010 : lors de la COP-16 à Cancun, les activités de REDD+ sont énumérées. Ces activités sont : (i) Réduction des émissions dues au déboisement, (ii) Réduction des émissions dues à la dégradation des forêts, (iii) Renforcement des Stocks de carbone forestiers, (iv) Conservation des Stocks de carbone et (v) Gestion durable des forêts.

2. La communication

Du latin *communicare*, signifiant « mettre en commun », « faire part de », « partager » et dérivé de « communis », c'est-à-dire « commun », la communication est l'action de communiquer, de transmettre des informations ou des connaissances à quelqu'un ou, s'il y a échange, de les mettre en commun (exemple du dialogue).

3. La stratégie de communication

La stratégie de communication est l'art de diriger et de coordonner les actions nécessaires pour atteindre les objectifs de communication. Elle consiste à déterminer les cibles auxquelles va s'adresser la communication, définir le message qui va leur être transmis, définir les objectifs de communication, choisir des supports et canaux de communication adaptés, réaliser un plan de communication et établir un budget de communication.

4. Le plan de communication

Le plan de communication est un document détaillé reprenant l'ensemble des actions de communication prévues. Le plan de communication peut également comprendre les grandes lignes des contraintes qui seront transmises aux agences prestataires dans le cadre de la mise en œuvre des actions prévues et le détail de l'allocation budgétaire pour la communication.

5. La communication interne

La communication interne est toute celle verticale et horizontale entre personnes et groupes dans une organisation. Le personnel d'une organisation étant le premier vecteur de l'image de l'organisation vers l'extérieur, il est important que la communication interne soit intégrée dans la stratégie globale de communication. Dans le cadre de la REDD+, la communication interne s'adresse à l'Unité de Coordination Nationale REDD+ et à l'ensemble des partenaires de mise en œuvre du projet notamment le MERF et ses directions techniques impliquées dans la gestion des ressources forestières, le Comité National REDD+, le Groupe National de Travail REDD+, la CNDD, les CLDD, le PGICIT, le ProREDD, l'ANGE et les PTF.

6. La communication externe

La communication externe regroupe l'ensemble des actions de communication entreprises à destination des publics externes à l'entreprise ou à l'organisation considérée.

7. La communication institutionnelle

La communication institutionnelle se focalise sur l'institution pour promouvoir son image, sa notoriété et ses idées. A la différence du discours commercial qui vise essentiellement la vente du produit ou du service, la communication institutionnelle est par contre non marchande. L'organisation se contente avant tout de parler d'elle-même. Ce qui revient à dire que les actions de communication vont se focaliser ici sur la nature spécifique, la légitimité, les principes, la personnalité, les projets, les choix, les objectifs, les actes, les performances etc. de l'organisation. La REDD+ étant un concept nouveau et peu connu du public. Cette approche de la communication va être utile dans l'explication et la vulgarisation de ce concept, ainsi que du contexte, des objectifs et des activités du projet de soutien à la préparation à la REDD+.

8. Les relations publiques

Les relations publiques sont l'ensemble des méthodes et des techniques utilisées par les organisations, pour informer le public de leurs réalisations, promouvoir leur image de marque, susciter de la sympathie à leur égard à l'extérieur et favoriser les bonnes relations à l'intérieur. De manière générale, les relations publiques répondent à trois principaux objectifs : le développement d'une notoriété, la construction d'une image et l'instauration d'une relation de confiance entre l'organisation et le public cible.

9. La communication de masse

La communication de masse est l'ensemble des techniques qui permettent de mettre à la disposition d'un vaste public toutes sortes de messages. Les principaux moyens de communication de masse sont la presse, l'affichage, le cinéma, la radiodiffusion, la télévision et tous les moyens qu'offre internet.

10. La communication de groupe

La communication de groupe désigne toute action de communication dirigée vers un groupe restreint, homogène et bien structuré. A l'opposé de la communication de masse, la communication de groupe permet un meilleur ciblage des récepteurs auxquels l'émetteur s'adresse. Elle varie fortement en fonction de la taille, de la fonction du groupe vers lequel on communique mais aussi de la personnalité des individus qui le composent. Elle peut se faire à travers plusieurs canaux tels que les réunions, les conférences, le théâtre, les chansons traditionnelles et modernes etc.

11. La communication interpersonnelle

La communication interpersonnelle, se définit par l'échange de messages et de codes entre deux individus. Ici, la notion de distance constitue un vecteur très important de la communication, car elle permet d'identifier quel genre de communication les interlocuteurs s'octroient. Ce type de communication peut viser les individus, les ménages, les écoles, les groupes de personnes spécifiques ou homogènes, les communautés identifiées selon les problèmes et les besoins ciblés en utilisant des supports tels que les boîtes à image, les dépliants, les posters, les gadgets (T-Shirts, casquettes, porte-clés, autocollants, sacs, etc.). Il peut aussi se baser sur des activités telles que les focus groupe, les visites à domiciles, les entretiens individuels, etc.

12. La communication pour un changement de comportements

La communication pour un changement de comportement (CCC) est à l'origine l'utilisation stratégique des moyens de communication pour promouvoir des changements sanitaires positifs en se basant sur les théories et modèles du comportement. Cette approche de la communication inclus l'information, l'éducation et la communication (IEC), ainsi que les actions de marketing social. Elle cherche à influencer les comportements des individus et à les amener à faire des choix éclairés. La CCC a pour but de réduire le fossé qui existe entre l'information, les connaissances, les attitudes, les habitudes de l'individu et le comportement qui en découle. Cette approche s'intéresse donc aux connaissances, aux attitudes, aux comportements et aux aptitudes des individus, des familles et des communautés sur une question donnée. La CCC s'est très vite étendue à d'autres domaines tels que l'environnement, les pratiques sociales et culturelles etc.

L'avantage de cette approche est qu'elle aborde les problèmes en fonction des domaines d'intervention, des comportements à changer, des facteurs prédisposant, renforçant, favorisant et les petites actions faisables pour le changement en rapport avec les audiences cibles. Elle est une méthode plus participative, responsabilisante et inclusive. Elle s'applique dans une variété de domaines d'intervention associant à la fois :

- la diffusion des messages,
- les échanges d'information,
- les partages de connaissances, et d'expériences,
- les opportunités de dialogue interactif,
- l'apprentissage de savoirs et pratiques et l'élaboration d'un consensus afin d'obtenir le changement comportemental et des pratiques souhaités.

Dans le cadre de la REDD+, la CCC permettra d'influencer les connaissances, habitudes et comportement des populations pour construire de nouvelles opinions et attitudes sur les liens entre

déforestation, dégradation des forêts et changements climatiques. Elle permettra aussi de changer la perception du public cible sur d'autres thématiques tels que la gestion des forêts et des arbres hors forêts, les pratiques agricoles qui préservent la forêt, l'usage des ressources énergétiques propres etc.

13. Le marketing social

Le marketing social recourt aux principes et aux techniques du marketing dans le but d'amener un public cible à accepter, rejeter, modifier ou délaisser volontairement un comportement dans son intérêt, dans l'intérêt d'un groupe ou dans l'intérêt de l'ensemble de la société.

14. Le plaidoyer

Un plaidoyer est un exposé argumenté et convaincu en faveur d'une personne, d'une idée ou d'une institution ; c'est la défense d'une cause, d'une opinion, d'un intérêt ou d'une politique. Le plaidoyer est un ensemble d'actions cohérentes menées pour convaincre ou influencer un ou des décideurs en vue d'obtenir un changement dans l'intérêt d'une communauté. La communication de plaidoyer vise à influencer le climat politique, les décisions administratives ou politiques, la perception par les populations des normes sociales, des décisions d'investissement et à renforcer les capacités des populations et des communautés à œuvrer pour un changement de politique ou d'attitude.

15. Le canal

En communication, un canal est un medium de transmission de l'information entre un émetteur et un récepteur. Il relie la source au destinataire et permet l'acheminement du message.

16. L'outil de communication

Un outil est un instrument élaboré pour réaliser un travail. En matière de communication, les outils regroupent l'ensemble des instruments qui vont permettre la transmission du message par le canal choisi. Par exemple les posters, les dépliants et les plaquettes sont tous des outils au service de l'affichage.

17. Le groupe cible

Un groupe cible est un groupe social d'une taille quelconque, possédant des caractéristiques socio-économiques de base communes, vers lequel une action de communication peut être dirigée.

RESUME EXECUTIF

Le Projet de soutien à la Préparation à la REDD+ (P-REDD+) a pour objectif général de permettre à la forêt et aux arbres hors forêt de continuer par jouer leur rôle socio-économique et écologique. Le but ultime attendu de la mise en œuvre de ce projet est l'élaboration d'une stratégie nationale REDD+ qui prenne en compte les préoccupations majeures des populations. Dans cette optique, il est important d'organiser des campagnes d'information sur la REDD+ et de mener des consultations pour impliquer l'ensemble des parties prenantes. Depuis 2016, la coordination nationale REDD+ a élaboré et mis en œuvre une stratégie de communication qui a servi de support aux activités de consultation et favorisé une meilleure participation des populations au processus.

L'objectif global visé par cette stratégie de communication est de soutenir la préparation et la dissémination de la stratégie nationale REDD+ du Togo dans sa globalité à travers la bonne information et la consultation effective des acteurs concernés. Il s'agit de permettre aux différents acteurs de disposer d'informations suffisantes afin de faciliter leur participation entière.

De façon spécifique, la stratégie de communication vise dans un premier temps à mettre en temps réel à la disposition des partenaires de mise en œuvre du projet, l'information fiable afin qu'ils puissent s'organiser et participer à la réussite du processus. Il s'agira ensuite d'informer, d'éduquer et de sensibiliser les autorités publiques, les leaders communautaires, les responsables des institutions, les autres parties prenantes et les populations afin qu'ils participent activement à l'élaboration de la stratégie nationale REDD+. Enfin, la présente stratégie vise à faire adopter les politiques, les textes législatifs et réglementaires pour un processus REDD+ réussi et faire prendre conscience par les populations de l'importance d'une gestion durable et partagée des ressources forestières.

Cette stratégie de communication mise en œuvre par l'Unité de Coordination Nationale REDD+ sur la période 2016-2018 s'appuie sur trois approches essentielles de la communication :

- la communication pour un changement social et de comportements qui inclut le plaidoyer, la mobilisation sociale et la communication pour le changement de comportement
- la communication institutionnelle
- les technologies de l'information et de la communication (TIC)

Ces trois approches ont permis de définir, aussi bien pour la communication interne qu'externe du projet, les actions, les cibles, les messages et les outils de communication qui permettront d'atteindre les objectifs énumérés plus haut.

Mise en œuvre depuis 2016, il est apparu opportun d'actualiser la stratégie de communication pour prendre en compte de nouveaux paradigmes. Il s'agit d'informer et d'éveiller la conscience des acteurs sur les défis actuels et futurs qui sont en lien avec le processus REDD+ et qui nécessitent l'action de ces différents acteurs.

INTRODUCTION

Les forêts de la planète disparaissent à une vitesse alarmante. La tendance est clairement à un déclin continu et drastique du couvert forestier. S'il n'existe aucune indication précise du rythme de disparition des forêts ni du volume perdu, certaines estimations évoquent la disparition annuelle de 130 000 km². (FAO, 2010)¹. Cette disparition affecte en majeure partie les zones tropicales.

Ces forêts séquestrent le carbone lors de leur processus de croissance, mais en relâchent également lors de leur dégradation et de la déforestation. Ainsi, la déforestation et la dégradation des forêts sont désormais reconnues comme des principales causes du réchauffement climatique (IPCC, 2007)². Elles représentent près de 20% des émissions totales de gaz à effet de serre dans l'atmosphère (Stern Report 2007)³.

La communauté internationale a reconnu l'importance de la conservation des forêts et d'une gestion durable de ces dernières aux niveaux local, national et international. Les forêts sont vitales pour les quelque 1.2-1.4 milliard de personnes qui en sont tributaires pour leurs moyens d'existence (Chao, 2012)⁴.

Le Togo, conscient de l'importance de la REDD+ dans les futurs arrangements internationaux sur la forêt en lien avec le climat s'est engagé dans le processus REDD+. Ainsi, un document de proposition de mesures pour l'état de préparation (R-PP) a été préparé et soumis au Fonds de Partenariat pour le Carbone Forestier (FCPF) qui l'a accepté. Ce qui ouvre la voie à la mise en œuvre du Projet de Soutien à la Préparation à la REDD+ (P-REDD+). Ce projet à caractère multi-acteurs et inclusif nécessite la participation de toutes les parties prenantes de la nation togolaise dans la conduite du processus REDD+. D'où la nécessité de disposer d'une stratégie de communication afin d'assurer une bonne vulgarisation de la REDD+ et une mobilisation communautaire maximale dans la conduite du processus.

En effet, le concept de la REDD+ est relativement récent et d'une complexité croissante, mais il est étroitement lié à d'autres questions déjà connues, comme les politiques environnementales, la gestion durable des forêts et de nombreux programmes agricoles et de développement rural. La REDD+ appelle donc à une approche nouvelle et à un regard inédit sur les facteurs de la déforestation et de la dégradation des forêts, ainsi qu'à un rapprochement avec les politiques

¹ Rapport principal FAO 2010 : <http://www.fao.org/docrep/013/i1757f/i1757f.pdf>

² Changements climatiques 2007, Rapport de synthèse IPCC : https://www.ipcc.ch/pdf/assessment-report/ar4/syr/ar4_syr_fr.pdf

³ Rapport Stern sur l'économie du changement climatique : https://fr.wikipedia.org/wiki/Rapport_Stern

⁴ Sophie CHAO, 2012 : http://www.forestpeoples.org/sites/fpp/files/publication/2012/05/forest-peoples-numbers-across-world-final_0.pdf

mondiales en matière de changements climatiques. Plusieurs dispositions et instruments nationaux et internationaux justifient l'importance de la formulation d'une stratégie de communication et d'accès à l'information appliquée à la REDD+.

➤ **Du droit à l'information dans le dispositif international**

Le succès de la REDD+ dépend de plusieurs facteurs :

- Techniques : capacité à produire des estimations du carbone forestier mesurables, rapportables et vérifiables ;
- liés à la gouvernance : la réduction des risques de corruption, le consentement préalable donné librement et en connaissance de cause des populations locales, la participation pleine et entière des populations directement concernées par les politiques et mesures nationales de REDD+, la participation juste et équitable au processus décisionnel et le partage des avantages, la traçabilité et le contrôle des paiements effectués et reçus afin de parvenir à terme à réduire le déboisement et limiter la dégradation des forêts.

Ainsi donc la REDD+ nécessitera des systèmes de gouvernance transparente et redevable promouvant la confiance et la participation. L'accès à l'information est à la fois un préalable indispensable à la participation pleine et entière des parties prenantes et un pilier essentiel de la transparence et de la responsabilisation. En outre, la gestion participative, (déjà définie et consacrée dans le Plan d'Action Forestier National) comme un moyen efficace de gérer les forêts tout en répondant aux objectifs de conservation et de développement, exige l'accès à une information exploitable, laquelle est indispensable pour prévenir et dénoncer les risques et pratiques de corruption et pour accéder aux mécanismes de recours.

Des avantages en termes de gouvernance en découlent aussi, puisque l'information et la consultation permettent aux populations de s'exprimer et de participer. L'expérience montre que, d'une manière générale, l'information fait progresser l'équité et l'accès à la protection et aux services sociaux de base et qu'elle contribue à la promotion des droits humains.

En outre, le principe selon lequel les individus devraient de plein droit accéder à l'information détenue par le gouvernement est consacré par le droit international. L'information détenue par les gouvernements relève fondamentalement du bien commun. Il est vrai, certaines d'entre elles peuvent ne pas être divulguées pour des raisons de sécurité ou pour protéger un intérêt public supérieur, et ces cas de figure tombent dans le régime exceptionnel et sont strictement encadrés par la loi.

Par ailleurs, sans information, la population ne peut effectuer de choix pertinent ni participer judicieusement aux processus décisionnels. Le droit à l'information est également une passerelle vers l'exercice d'autres droits : droits économiques et sociaux, droit au développement, entre autres.

Enfin, le droit à l'information est essentiel pour obliger les gouvernements et les autres puissants acteurs de la société à rendre compte de leurs actes. Mieux, le Togo est signataire de la Déclaration universelle des droits de l'homme et du Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP), qui en son article 9 stipule que le droit à la liberté d'expression ne comprend pas seulement la liberté de *“répandre des informations et des idées de toute espèce”*, mais aussi celle de les *“rechercher”* et de les *“recevoir” “sans considération de frontières”* et sous n'importe quelle forme.

Les traités régionaux en matière de droits humains, comme la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples, ratifiée par le Togo en 1982, reconnaît également le droit d'accès à l'information. La Déclaration de principes sur la liberté d'expression en Afrique, adoptée par la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples, dispose : *“Les organismes publics gardent l'information non pas pour eux, mais en tant que gardiens du bien public et toute personne a le droit d'accéder à cette information, sous réserve de règles définies et établies par la loi [...]”*.

En plus, le droit d'accès à l'information est fermement établi par le droit international de l'environnement. Le principe 10 de la déclaration de Rio en est l'une premières manifestations, et peut-être la plus connue. Il dispose que : *“Chaque individu doit avoir dûment accès aux informations relatives à l'environnement que détiennent les autorités publiques, y compris aux informations relatives aux substances et activités dangereuses dans leurs collectivités, et avoir la possibilité de participer aux processus de prise de décisions. Les Etats doivent faciliter et encourager la sensibilisation et la participation du public en mettant les informations à la disposition de celui-ci. Un accès effectif à des actions judiciaires et administratives, notamment des réparations et des recours, doit être assuré”*.

➤ **Du droit à l'information et à la communication dans le processus REDD+**

Les accords conclus lors des réunions de la conférence des Parties à la CCNUCC à Cancún et Durban étendent les obligations de transparence et de partage d'information incombant aux Etats qui choisissent d'entreprendre des activités de REDD+, ainsi que la nécessité d'associer pleinement les parties prenantes. En vertu des accords de Cancún, les Etats sont tenus, par une série de sept garanties, entre autres, *“d'assurer la participation pleine et entière des parties prenantes concernées, notamment des peuples autochtones et des communautés locales dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs plans d'action nationaux et de leurs stratégies, et de mettre en place des*

“structures nationales transparentes et efficaces de gouvernance forestière”, deux impératifs qui vont dans le sens de la transparence et de l’information. Les Etats sont également tenus d’élaborer un système d’information sur les garanties (SIS) afin d’étayer la manière dont les garanties de Cancún sont prises en compte et respectées.

Ce document de stratégie de communication est subdivisé en six (05) chapitres. Le premier chapitre rappelle le contexte du projet de soutien à la préparation à la REDD+, notamment le contexte international de la REDD+, le contexte spécifique du Togo, les objectifs et les composantes du projet de soutien à la préparation à la REDD+, ainsi que l’état d’avancement du processus au Togo.

Le deuxième chapitre est consacré à la méthodologie d’élaboration de la stratégie de communication.

Le troisième chapitre décrit la stratégie de communication utilisée. Il expose les résultats de l’analyse des besoins en communication des différents secteurs, les comportements à promouvoir dans le cadre de la REDD+, l’analyse des audiences et des obstacles par rapport à l’atteinte des objectifs du P-REDD+, ainsi que les grands axes de la stratégie de communication.

Le quatrième chapitre présente les objectifs de la communication, les résultats attendus, ainsi que le plan de communication interne et externe.

Le cinquième chapitre présente le dispositif de mise en œuvre de la stratégie de communication et le mécanisme de suivi-évaluation.

CHAPITRE PREMIER : LE RAPPEL DU CONTEXTE DU PROJET DE SOUTIEN A LA PREPARATION A LA REDD+

1.1. Le contexte international de la REDD+

L'idée d'une influence de l'effet de serre liée aux activités humaines est née au début du XXe siècle à l'initiative du chercheur suédois Svante ARRHENIUS, qui a émis l'hypothèse qu'à travers l'utilisation du charbon qui commençait à émettre des quantités de gaz carbonique assez importantes, nous allions vers des réchauffements assez importants à la fin du XXe siècle. A partir des résultats de cette recherche, la nécessité de contrôler les émissions de gaz à effet de serre est désormais admise par la communauté internationale.

Mais c'est en 1992 que les discussions internationales pour la diminution des émissions de gaz à effet de serre, inaugurées à Rio de Janeiro, se sont formalisées dans l'accord international de la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC).

Plus tard, les accords de Kyoto, mis en place dès 2005, ont établi un système de quotas destiné à contrôler et réduire le volume global de gaz à effet de serre. Les échanges de quotas se font soit par transaction directe entre industriels, soit via une bourse internationale. Ces mécanismes d'échange ont donné lieu à une marchandisation des émissions de gaz à effet de serre mais le secteur forestier est peu représenté dans ces mécanismes.

Toutefois, l'article 3.3. du protocole de Kyoto signale que les émissions liées aux activités d'afforestation (plantation d'arbre) et de reforestation peuvent être prises en compte pour réaliser les objectifs de réduction d'émission. Tenant compte du cycle du carbone, la plantation d'arbres peut recevoir des « *crédits carbone* » correspondant aux quantités de carbone atmosphérique fixées par les arbres plantés. A l'inverse les émissions liées à la déforestation doivent être ajoutées au total d'émission.

Par ailleurs, depuis la Conférence des Parties de Montréal en 2005, d'intenses discussions ont eu lieu entre les parties à la Convention cadre des nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) sur la définition et la portée du mécanisme de Réduction des émissions de GES dues à la déforestation et la dégradation des forêts (REDD). Le principe de ce nouveau mécanisme est d'apporter une incitation financière aux Etats qui mettent en place des politiques efficaces de réduction de la déforestation, de gestion durable de la forêt et d'accroissement des stocks de carbone des forêts

Lors de la COP-13 à Bali en 2007, le plan d'action de Bali intègre la dégradation dans le processus. A la COP/MOP à Accra et la COP-14 à Poznan en 2008, il a été adopté la prise en compte de la conservation et de l'aménagement forestier. En 2010, lors de la COP-16 à Cancun, les activités de REDD+ sont énumérées. Ces activités sont : (i) Réduction des émissions dues au déboisement,

(ii) Réduction des émissions dues à la dégradation des forêts, (iii) Renforcement des Stocks de carbone forestiers, (iv) Conservation des Stocks de carbone et (v) Gestion durable des forêts.

1.2. Le contexte spécifique du Togo

Selon des estimations de la FAO en 2010, le Togo a une faible couverture forestière (6,8%) et un taux élevé de pertes relatives de surface forestière (5,1% entre 2000 et 2010). Cette situation a focalisé les réflexions des différents acteurs de la protection de l'environnement afin de trouver les stratégies pour inverser cette tendance. C'est dans ce contexte que le pays s'est engagé dans le processus de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) dues à la déforestation et à la dégradation des forêts (REDD+) en intégrant la REDD+ dans son plan national de développement pour permettre à la forêt et aux arbres hors-forêt de continuer par jouer un rôle socio-économique et écologique très important.

C'est en mai 2010 que le Togo a manifesté son intérêt au mécanisme en adhérant au partenariat REDD+ lors de la conférence sur le climat et la forêt organisée à Oslo en Norvège. Mais avant cette adhésion, les organisations de la société civile sous la houlette de l'ONG JVE, avaient organisé en collaboration avec l'Office de Développement et d'Exploitation des Forêts (ODEF) à Kpalimé en 2008 un atelier en vue d'informer les acteurs forestiers sur la REDD+. Plus tard, à la fin d'année 2011, le Togo a sollicité et obtenu auprès de l'Organisation Internationale des Bois Tropicaux (OIBT) un appui pour l'élaboration d'une stratégie nationale avec un plan de mise en œuvre du mécanisme de partenariat REDD+.

En 2012, le Togo manifeste son intérêt à adhérer au Fonds de Partenariat pour le Carbone Forestier (FCPF) et soumet à cet effet une note d'information (R-PIN) sur la manière dont le processus d'adhésion sera conduit. L'appui technique d'une équipe d'experts Suisse à la demande du Togo a été obtenu pour aider le pays à mener à bien le processus devant déboucher sur la formulation du document de proposition de mesures pour l'état de préparation (R-PP) qui a été validé sur le plan national les 08 et 09 juillet 2013 par tous les acteurs.

Le document R-PP du Togo a alors été soumis au FCPF le 29 juillet 2013. Le 17 octobre 2013, le Togo reçoit les conclusions de la revue du R-PP du Togo formulées par le groupe consultatif d'experts (TAP) en vue de son amélioration. Ce document revu suite à l'intégration des recommandations du TAP a fait l'objet de soumission le 08 novembre 2013 pour son évaluation à la 16ème réunion du comité des participants (PC16). C'est ainsi qu'à l'issue de la 16è réunion tenue du 12 au 15 décembre 2013 à Genève, le R-PP du Togo a été accepté à travers la résolution PC/16/2013/9 qui consacre l'adhésion du Togo comme pays membre du FCPF.

En février 2014, l'accord de participation du Togo au FCPF a été signé entre le Ministère de l'économie et des finances et la Banque mondiale qui est l'administrateur des fonds du FCPF.

Par ailleurs, pour augmenter les appuis internationaux dans la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre, le Togo a également adhéré au programme ONU-REDD le 12 août 2014 suite à la décision 3.1 du conseil d'orientation prise lors de la 3ème réunion le 11 juillet 2014.

Ainsi, dans le cadre de la mise en œuvre de la proposition de mesures pour l'état de préparation à la REDD+ du Togo, document stratégique qui décrit comment le pays veut se préparer à la REDD+, trois projets sont mis en œuvre :

- (i) le projet de soutien à la préparation à la REDD+ (P-REDD+) financé par le fonds de partenariat pour le carbone forestier (FCPF),
- (ii) le programme d'appui REDD+ Readiness et Réhabilitation des forêts au Togo (ProREDD+) financé par le gouvernement allemand et mis en œuvre par la GIZ,
- (iii) le projet gestion intégrée des catastrophes et des terres (PGICT) financé par la Banque mondiale.

Le projet de soutien à la préparation à la REDD+, mis en œuvre par le Ministère de l'Environnement du Développement Durable et de la Protection de la Nature à travers l'Unité de Coordination Nationale REDD+ vise à permettre à la forêt et aux arbres hors-forêt de continuer par jouer leur rôle socio-économique et écologique.

1.3. Les Objectifs du projet de soutien à la préparation à la REDD+

Le projet de soutien à la préparation à la REDD+ a comme objectif de développement de renforcer la capacité du Togo à concevoir une stratégie nationale REDD+ solide permettant à la forêt et aux arbres hors forêt de continuer par jouer leur rôle socio-économique et écologique. De façon spécifique, le projet vise deux objectifs :

a. Objectif de développement : il s'agit de renforcer la capacité du Togo à concevoir une stratégie nationale solide à travers :

- une agriculture performante adaptée au changement climatique et à faible émission de carbone ;
- une gestion durable des forêts existantes et un accroissement du patrimoine forestier ;
- une maîtrise des énergies traditionnelles et un développement des énergies renouvelables ;
- l'aménagement du territoire et la réforme foncière ;

b. Objectif de l'environnement global : il est question d'assurer une coordination intersectorielle et une bonne gouvernance dans le secteur forestier.

1.4. Les composantes du projet

Le présent projet participe à la mise en œuvre de la proposition de mesures pour l'état de préparation (R-PP) du Togo qui est articulé autour des quatre composantes :

Composante 1 : **Appui aux dispositifs nationaux de préparation**

Composante 2 : **Soutien à la préparation d'une stratégie nationale REDD+**

Composante 3 **Etablissement du niveau de référence**

Composante 4 : **Conception d'un système national de surveillance des forêts (SNSF)**

1.4.1 Appui aux dispositifs nationaux de gestion de la préparation

Cette composante a pour objectif de mettre en place les dispositifs nationaux de gestion de la REDD+ et de sensibiliser et consulter les acteurs. Les principaux acquis enregistrés depuis le démarrage jusqu'à ce jour se présentent comme suit :

- Les organes de gestion de la REDD+⁵ sont mis en place et opérationnels, y compris les cadres de concertation régionaux et préfectoraux et les plateformes des organisations de la société civile et du secteur privé ;
- Forte adhésion, engagement et implication des parties prenantes au processus REDD+ ;
- Stratégie de communication continu, avec les médias engagés et fortement impliqués ;
- Meilleure coordination intersectorielle en matière de gestion des ressources naturelles.

Les principaux défis à relever restent principalement l'opérationnalisation du cadre national de concertation (la Commission nationale de développement durable), le renforcement de l'implication des collectivités territoriales et des opérateurs économiques dans le processus, l'actualisation et l'adaptation des outils de communication au regard des défis actuels et futurs, l'auto-évaluation du processus, la préparation et la soumission du readiness package (R-Package) au FCPF.

1.4.2 Soutien à la préparation d'une stratégie nationale REDD+

La composante 2 a pour objectif d'élaborer la stratégie nationale REDD+ au regard des facteurs de changement d'affectation des terres, des lois, des politiques et de la gouvernance forestière et de proposer des options stratégiques, un plan d'action détaillé et un cadre de mise en œuvre. De nombreux acquis ont été enregistrés à ce jour et se présentent comme suit :

- La validation d'études analytiques qui orientent la préparation de la stratégie,
- La version finale de la stratégie nationale REDD+ est élaborée et validée dans une approche participative et inclusive, à travers de larges consultations ;
- La note conceptuelle d'un programme prioritaire pour la mise en œuvre de la stratégie nationale REDD+ est élaborée et disponible ;
- L'état de référence (situation de départ sans REDD+) est établi ;
- L'Evaluation Environnementale et Sociale Stratégique (EESS), réalisée
- Quatre instruments de sauvegardes environnementales et sociales sont élaborés et validés
- Le mécanisme de gestion de plaintes pour la phase de préparation à la REDD+ est élaboré, validé et opérationnalisé ;
- Le draft 2 du mécanisme de gestion de plaintes pour la phase de mise en œuvre de la stratégie nationale REDD+ est élaboré dans une approche participative et partagée avec les acteurs ;
- Le mécanisme de gouvernance carbone et de partage de bénéfices est développé et validé

Les grandes actions qui restent à réaliser sont entre autres le lancement officiel de la stratégie nationale REDD+ ; la validation participative de la version finale du MGP pour la phase de mise en œuvre de la stratégie nationale REDD+ ; le partage et la diffusion des acquis du projet (stratégie et plan d'actions, instruments de sauvegardes, mécanisme de gestion des plaintes) auprès des parties prenantes ; la mobilisation des ressources pour la mise en œuvre de la stratégie nationale REDD+.

⁵ Comité national REDD+, Groupe nationale de travail REDD+ et la Coordination nationale REDD+.

1.4.3 Etablissement du niveau de référence

Cette composante a pour objet de faire une estimation des changements historiques de la couverture forestière, des émissions de gaz à effet de serre et de la part due au déboisement et/ou à la dégradation des forêts et aux autres aspects liés aux activités REDD+, qui rendent compte de la situation du pays, avec éventuellement des projections sur le niveau futur d'émission. Les principaux acquis enregistrés sous cette composante sont :

- La base de données sur les ressources forestières au Togo a permis la mise à jour du taux de couverture forestière estimé à 24,24% ;
- La mise en place et l'opérationnalisation au sein du ministère de l'environnement, du développement durable et de la protection de la nature de deux cellules techniques, avec des démembrements au niveau régional, chargées de gérer la base de données forestières et cartographiques ;
- Les données historiques devant contribuer à la conception d'un NERF dans le cadre de la REDD+ au Togo ;
- La finalisation du rapport du NERF et sa soumission à la CCNUCC,.

Les principales actions qui restent à réaliser sont le renforcement des capacités pour l'élaboration des rapports REDD+ (procédures, périodicités, exigences, canevas), la construction d'une expertise indépendante pour mettre en œuvre des processus de vérification.

1.4.4 Conception d'un système national de surveillance des forêts (SNSF)

Elle vise à mesurer, rapporter et vérifier (MRV) l'incidence de la stratégie REDD+ sur les émissions de gaz à effet de serre et d'autres avantages multiples, et surveiller les facteurs favorisant le déboisement et la dégradation des forêts, ainsi que d'autres variables pertinentes pour la mise en œuvre de la REDD+. Comme acquis enregistrés sous cette composante, on peut noter :

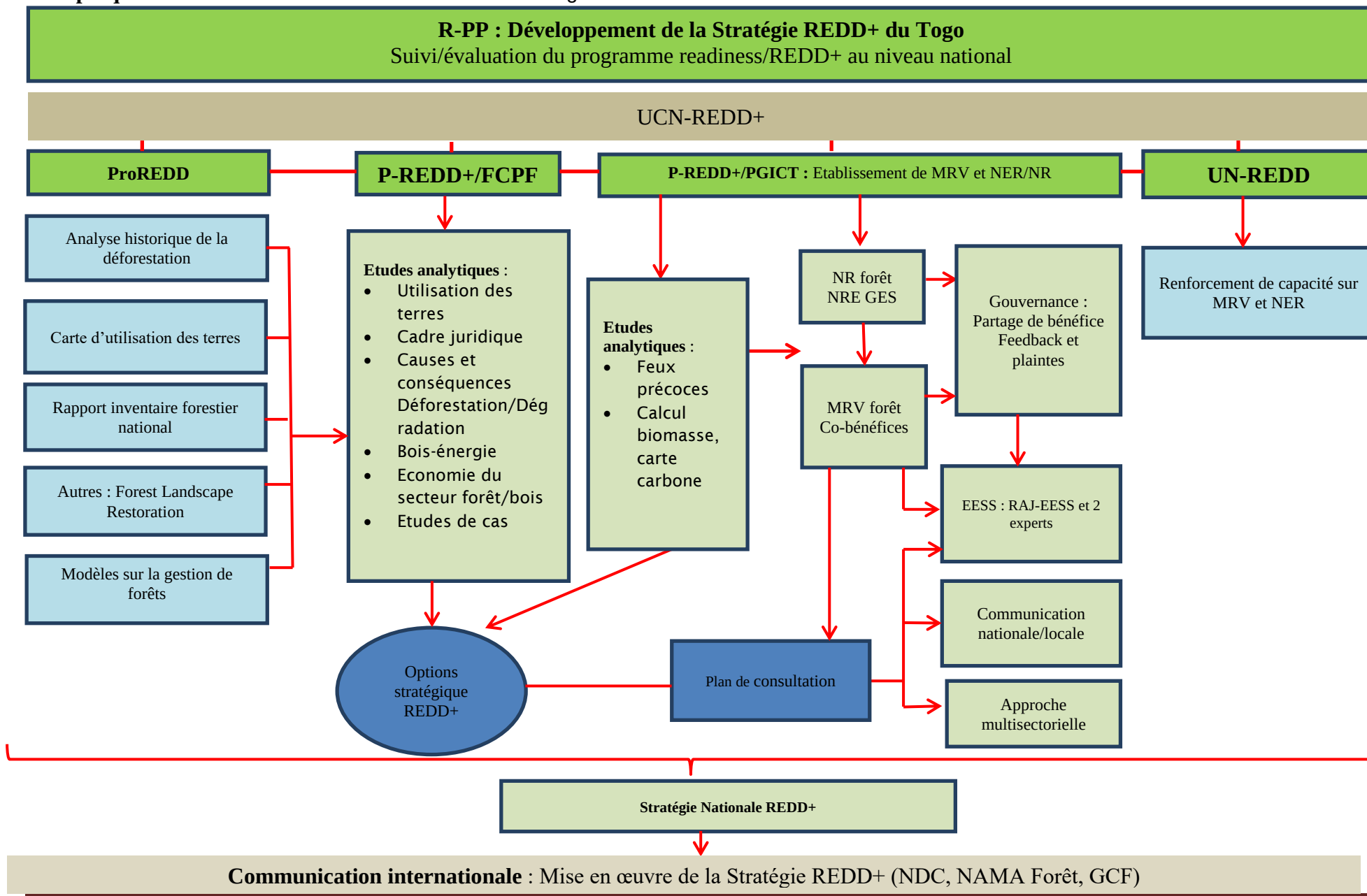
- La méthodologie et les outils définis pour évaluer la biomasse végétale dans les différents compartiments au Togo ;
- La disponibilité des données historiques devant contribuer à la conception d'un SNSF dans le cadre de la REDD+ au Togo ;
- Le groupe national de suivi des forêts qui est mis en place, renforcé et opérationnel ;
- Le draft d'arrangements institutionnels pour le MRV au Togo.

Les principales activités qui restent à réaliser sont : le renforcement des capacités des institutions, la conception du système Mesure, Rapportage et Vérification (MRV) ; la conception du système d'information sur les sauvegardes (SIS) ; la réalisation du deuxième Inventaire Forestier National (IFN).

1.5 Le cadre global de mise en œuvre de la REDD+ au Togo

La stratégie de communication du projet de soutien à la préparation à la REDD+ s'inscrit dans le cadre global de mise en œuvre du processus REDD+ au Togo. Ce cadre, représenté ci-dessous, décrit les structures et institutions impliquées (MEDDPN, UCN-REDD+, ProREDD, PGICT) dans la mise en œuvre du processus, ainsi que les différentes actions à mener dans le cadre de l'élaboration, la dissémination et la mise en œuvre d'une stratégie nationale REDD+ acceptée par toutes les parties prenantes.

Graphique 1 : Cadre de mise en œuvre de la R-PP du Togo



1.6 Bilan de mise en œuvre du plan de communication de la REDD+ Période : 2016-2018

Depuis le démarrage du projet, un certain nombre d'actions de communication avaient été prévues. A ce jour, parmi ces actions prévues, certaines ont été totalement exécutées, d'autres l'ont été partiellement et certaines n'ont pas du tout été exécutées. Le tableau ci-dessous dresse le bilan de la mise en œuvre du plan de communication.

Communication interne				
Les actions de communication prévues	Les actions totalement exécutées (TE)	Les actions partiellement exécutées (PE)	Les actions non exécutées (NE)	Observations
Organiser des réunions hebdomadaires des membres de l'Unité de Coordination Nationale	TE			La Coordination Nationale REDD+ organise régulièrement des réunions hebdomadaires
Créer 5 listes de diffusion			NE	
Organiser 6 visites semestrielles de suivi des activités de communication sur le terrain		PE		Le suivi des activités de communication était réalisé lors des différentes missions de la coordination sur le terrain
Organiser une réunion bimensuelle du groupe de travail IEC sur la REDD+			NE	
Organiser des réunions trimestrielles d'échange avec PGICT. ProREDD et ANGE	TE			
Organiser 2 ateliers de formation de 2 jours pour 50 Directeurs Régionaux de l'Environnement, Directeurs préfectoraux de l'Environnement et points focaux REDD+	TE			
Publier un bulletin semestriel d'information	TE			

Elaborer et mettre à jour régulièrement une base de données des acteurs et partenaires impliqués dans la REDD+ au Togo	TE			
Organiser 03 ateliers de revue annuelle des activités du projet		PE		2 ateliers de revue ont été organisés : l'un en collaboration avec le projet PGICT et l'autre pour renforcer la synergie avec les autres projet
Faire le monitoring des publications de la presse sur la REDD+ à travers une revue de presse mensuelle		PE		Le monitoring a permis de collecter les publications de journaux sur les activités de la coordination REDD+
Créer, équiper et animer un centre de documentation sur la REDD+		PE		Un nombre de documents, ainsi que des outils de gestion existe. Il reste les locaux pour installer le centre de documentation
Organiser un atelier de formation de 3 jours pour 40 membres du Comité national REDD+/ Comité de pilotage REDD+ sur le processus	TE			
Organiser un atelier de 3 jours pour renforcer les capacités de 15 membres du Groupe National de Travail sur le processus REDD+	TE			
Organiser 1 atelier de formation de 3 jours pour 40 membres de la CNDD			NE	La CNDD n'est pas encore installée
Organiser 5 ateliers régionaux de formation pour 250 membres des CLDD	TE			La coordination a organisé plus de 30 ateliers dans plus de 30 préfectures pour redynamiser les CPDD
Communication externe				
Les actions de communication prévues	Les actions de communication totalement exécutées (TE)	Les actions de communication partiellement exécutées (PE)	Les actions de communication non exécutées (NE)	

Organiser une visite d'information et de plaidoyer sur la REDD+ auprès du PM et du PA		PE		Une visite d'information a été rendue aux membres de la commission environnement et développement durable de l'Assemblée Nationale
Elaborer et diffuser 2 notes de plaidoyer à l'endroit des décideurs sur les questions de REDD+			NE	
Organiser 2 ateliers de formation de 2 jours pour 60 DC et SG des ministères sur la REDD+		PE		Des visites d'information ont été réalisées dans 7 ministères
Organiser 11 visites d'information dans 11 ministères clés impliqués dans la REDD+		PE		Des visites d'information ont été réalisées dans 7 ministères
Organiser 1 atelier de formation de 2 jours pour 39 préfets sur la REDD+		PE		Les préfets été invités à toutes les réunions d'information de la coordination nationale REDD+ dans leurs localités respectives
Organiser un atelier de formation de 2 jours à l'intention de 90 parlementaires sur la REDD+		PE		Une visite d'information a été rendue aux membres de la commission environnement et développement durable de l'Assemblée Nationale
Organiser un concours annuel de dessin sur la forêt et la REDD+ à l'endroit des élèves du primaire et du secondaire			NE	
Organiser au moins 15 meetings de sensibilisation à l'endroit de 10 000 élèves et étudiants sur la REDD+		PE		Organisation d'une rencontre d'information ,de partage et de sensibilisation au profit de 305 élèves en colonies de vacances sur les changements climatiques et la REDD+
Concevoir et éditer un guide d'éducation sur la forêt et la REDD+ à l'usage des élèves du primaire et du secondaire		PE		Le CNODD a conçu un guide sur la forêt et les changements climatiques

				qui pourrait être adapté au monde scolaire
Multiplier et diffuser 10 000 exemplaires du guide d'éducation sur la forêt et la REDD+			NE	
Organiser une campagne de plaidoyer pour l'intégration de la forêt et de la REDD+ dans les programmes d'éducation dans le cadre de l'éducation environnementale			NE	
Animer 2 conférences à l'intention d'au moins 1000 étudiants sur la REDD+ à l'université de Lomé et à l'Université de Kara	TE			
Organiser 5 ateliers régionaux de formation de 2 jours à l'endroit de 300 exploitants de bois sur la REDD+		PE		La plateforme des planteurs privés a bénéficié d'une subvention de la coordination nationale pour renforcer les capacités de ses membres et élaborer des documents de planification
Organiser une journée d'information sur la REDD+ à l'intention de 50 opérateurs économiques de divers secteurs			NE	
Organiser 3 campagnes de communication à l'occasion du forum national du paysan togolais (FNPT)			NE	
Organiser 5 ateliers régionaux de formation de 2 jours à l'endroit de 300 agriculteurs et éleveurs sur la REDD+	TE			La CTOP a bénéficié d'une subvention de la coordination pour organiser des ateliers préfectoraux d'information et de sensibilisation
Organiser 5 ateliers d'information de 2 jours pour 200 planteurs privés sur la REDD+	TE			Deux ateliers d'information à l'intention des planteurs privés ont été organisés : l'un à Kpalimé et l'autre à Blitta

Organiser 2 ateliers de formation de 2 jours pour 80 membres des organisations de jeunes	TE			
Organiser 10 ateliers régionaux de formation de 2 jours pour 600 acteurs locaux (chefs de quartiers, CVD, CDQ, maires) sur la REDD+		PE		Les acteurs locaux étaient invités aux atelier d'information et de communication sur la REDD+
Organiser 39 causeries éducatives à l'intention de 117 groupements de femmes dans 39 préfectures sur la REDD+		PE		Le consortium femmes REDD+ a bénéficié d'un appui de la coordination REDD+ pour organiser des séances d'information à l'intention des femmes
Organiser 12 ateliers régionaux de formation de 3 jours pour 300 journalistes et professionnels des médias sur la REDD+ et appuyer la mise en place d'un réseau de journalistes sur la REDD+	TE			
Organiser un concours annuel du meilleur article de presse et du meilleur reportage sur la REDD+			NE	
Organiser 10 ateliers régionaux de formation de 2 jours pour 300 chefs de villages et de cantons sur la REDD+		PE		Ces acteurs étaient invités aux ateliers d'information et de communication sur la REDD+
Organiser 10 ateliers régionaux de formation de 2 jours pour 300 leaders religieux sur la REDD+ (catholiques, musulmans, protestants, traditionnels)			NE	
Créer un logo pour l'Unité de Coordination Nationale REDD+	TE			
Produire et diffuser 10 000 posters, 10 000 dépliants et 10 000 gadgets (casquettes, T-shirts, sacs, porte-clés, parapluies, calendriers etc.)		PE		L'imprimerie GOTMAN 3G n'a pas pu exécuter totalement le contrat d'impression des supports de communication
Organiser 05 journées portes ouvertes sur la REDD+ dans les cinq régions économiques du Togo			NE	
Participer à 03 éditions de la caravane de l'environnement			NE	

Produire et diffuser sur 5 chaines de télévision et 15 chaines de radio 6 sketches sur la REDD+		PE		Les sketches sont produits et disponibles. Reste la diffusion
Organiser 6 campagnes d'information sur la REDD+ dans 6 préfectures lors de la célébration des fêtes traditionnelles		PE		2 groupes de sketches ont organisé des représentations lors des fêtes traditionnelles dans leurs préfectures
Envoyer 2 Sms sur les avantages de la REDD+ au grand public			NE	
Créer une ligne verte d'information sur la REDD+			NE	
Publier 45 articles dans 15 journaux sur les activités du projet	TE			
Organiser 10 émissions-débats télévisées sur les activités du P-REDD+		PE		1 émission en kabiyè a été réalisée sur la TVT
Produire et diffuser en Français et en 10 langues locales sur 10 radios communautaires une émission sur la REDD+		PE		La coordination a signé des contrats de partenariat avec des radios locales et communautaires qui ont organisé des émissions en Français
Créer et mettre régulièrement à jour un site internet pour le projet	TE			
Créer, animer des comptes Facebook, Twitter et faire le monitoring des médias sociaux	TE			
Publier 10 communiqués de presse sur les réalisations du projet			NE	
Produire et diffuser sur 3 chaines de télévision nationales et 2 chaines de télévision étrangères un film documentaire sur les résultats du projet		PE		Un film documentaire a été réalisé en 2017 à l'occasion de la revue à mi-parcours du projet
Produire et diffuser sur 15 chaînes de radio et 5 chaînes de télévision un spot sur la REDD+ mettant en action des célébrités (artistes chanteurs, stars du foot etc.)			NE	
Rédiger et publier un rapport annuel sur les activités du projet	TE			

Editer, imprimer et diffuser le document de stratégie de communication en 100 exemplaires			NE	
Traduire le document de stratégie de communication en Anglais			NE	
Organiser 5 conférences de presse à l'endroit de 100 journalistes sur les activités du projet lors des missions de suivi de la BM		PE		Une conférence de presse a été organisée à l'occasion du lancement officiel du site web du projet
Soutenir la publication de 5 articles scientifiques dans 5 journaux internationaux sur la REDD+ au Togo		PE		03 articles ont été publiés en Anglais dans la newsletter du FCPF
Participer à 6 conférences internationales sur la REDD+		PE		
Organiser 6 campagnes de communication sur la REDD+ au Togo en marge des conférences internationales			NE	
Animer 3 émissions sur trois médias internationaux (radio et télévision) en marge des conférences internationales sur la REDD+			NE	
Traduire en Anglais et diffuser 3000 outils de communication (dépliant, poster, gadgets) l'occasion des rencontres internationales sur la REDD+			NE	
Organiser une table-ronde des partenaires techniques et financiers sur la REDD+			NE	
Organiser des visites de plaidoyer ciblées à l'endroit de 5 PTF	TE			

Les statistiques générales de la mise en œuvre du plan de communication 2016- 2018 se présentent comme suit :

Axes de communication	Activités totalement exécutées	Activités partiellement exécutées	Activités Non exécutées
Communication interne	53,33%	26,66%	20%
Communication externe	21,15%	38,46%	38,46%

Difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de la stratégie de communication

La mise en œuvre de la stratégie de communication n'a pas été à l'abri des difficultés. Les principales difficultés rencontrées sont les suivantes :

- Lenteur dans les procédures de passation des marchés ;
- Les prestataires sélectionnés n'ont pas été à la hauteur des tâches qui leur ont été confiées ;
- Problèmes logistiques liés à l'exiguïté des locaux de la coordination ;
- Insuffisance d'allocation des ressources.

CHAPITRE 2 : LA METHODOLOGIE D'ACTUALISATION DE LA STRATEGIE DE COMMUNICATION

L'actualisation de la stratégie de communication du projet de soutien à la préparation à la REDD+ s'est faite selon un processus en quatre étapes :

- la recherche documentaire;
- l'évaluation de la mise en œuvre de la stratégie de communication dans les cinq régions ;
- l'élaboration des supports de communication ;
- la rédaction d'un draft actualisé de la stratégie de communication et la validation.

2.1. La recherche documentaire

La recherche documentaire a consisté à consulter certains documents essentiels sur les thématiques de la REDD+ et de la communication pour la protection de l'environnement au Togo, les stratégies de communication REDD+ des pays voisins, ainsi que certaines politiques et des accords internationaux sur le climat, la REDD+ et l'accès à l'information.

L'objectif visé par cette recherche documentaire était de prendre en compte les défis actuels et futurs en lien avec le processus REDD+ ; de s'imprégner d'avantage des exposés théoriques explicatifs, de clarification, d'orientation et de compréhension sur les concepts de base de la REDD+ et de ses différents domaines d'application. Les sources documentaires consultées incluent entre autres :

- la stratégie nationale REDD+;
- les différents documents des évaluations environnementales et sociales stratégiques ;
- le niveau de référence des forêts et le système national de surveillance des forêts ;
- le document de proposition de mesures pour l'état de préparation à la REDD+ (R-PP) du Togo;
- la stratégie nationale d'information, d'éducation et de communication (IEC) sur l'environnement du Togo;
- la stratégie de communication sur les changements climatiques, la stratégie nationale d'information, d'éducation et de communication sur les aires protégées et la biodiversité au Togo;
- les principes de l'ONU REDD en matière de consultation des acteurs et d'accès à l'information, les Accords de Cancun, les directives de la Banque mondiale sur l'accès à l'information etc.

2.2. L'évaluation de la stratégie de communication REDD+

Une mission d'évaluation de la stratégie et du plan de communication de la REDD+ s'est déroulée du 16 au 20 mars 2020 dans les cinq régions du Togo et dans Lomé-Commune. Dans chacune de

ces régions, l'équipe de la mission a eu à recueillir les informations à travers un guide d'entretien administré en focus group aux différents acteurs impliqués dans le processus sur l'ensemble du territoire.

Cette évaluation a permis d'apprécier les points suivants :

- le niveau de mise en œuvre de la stratégie de communication de 2016 à 2018 ;
- les actions de communication réalisées dans le cadre de la REDD+ ;
- les canaux et supports de communication utilisés ;
- les messages diffusés ;
- les défis actuels et futurs par rapport au processus REDD+ ;
- les attentes et les besoins des acteurs en matière de communication.

2.3. L'élaboration des supports de communication.

Elle s'est déroulée du 13 au 17 Juillet 2020. Elle a regroupé dix (10) participants (trois personnes ressources et sept membres de la coordination REDD+) qui ont actualisé ou élaboré de nouveaux supports de communication pour une large diffusion de la stratégie nationale REDD+. L'élaboration des supports de communication a pris en compte les données de l'évaluation de la stratégie et du plan de communication 2016-2018 du projet de soutien à la préparation à la REDD+. Les supports élaborés portent essentiellement sur la stratégie nationale REDD+, les instruments de sauvegardes environnementales et sociales, le niveau de référence des forêts et le système national de surveillance des forêts. Ces supports visent à garantir une meilleure participation des populations au processus et permettre aux différents acteurs de disposer d'informations suffisantes afin de faciliter leur implication effective.

2.4. La rédaction et la validation du draft de la stratégie de communication actualisée

Le premier draft du document de stratégie de communication a été produit par la cellule IEC de l'Unité de Coordination Nationale. Ce draft a été analysé et amélioré par l'équipe de la coordination nationale REDD+ avec l'appui de trois personnes ressources.

CHAPITRE 3 : LA STRATEGIE DE COMMUNICATION

3.1 Analyse des besoins en communication des différents secteurs et de comportements à promouvoir dans le cadre de la REDD+

Les résultats de l'analyse des besoins en communication et des comportements à promouvoir dans les différents secteurs liés à la REDD+ sont résumés dans le tableau suivant :

Tableau 1 : Identification et analyse des problèmes comportementaux dans les différents secteurs liés à la REDD+

Activités menées dans le secteur	Problèmes identifiés	Comportements engendrés par les problèmes identifiés	Public cible concerné	Facteurs prédisposant	Facteurs Favorisants
Secteur environnement et ressources forestières					
Reboisement	- Faible intérêt et engagement des populations pour le reboisement ; - Faible connaissance des techniques de reboisement par les différents acteurs ; - Faible financement des activités de reboisement ; - Insuffisance de vulgarisation des techniques de reboisement ; - Faible intérêt et engagement pour le reboisement mécanisé ; - Faible niveau de mécanisation ; - Mauvaise gouvernance/Corruption ;	- Abattage abusif des arbres ; - Usage de feux de végétation ; -Prélèvement excessif du bois ne permettant pas la reconstitution forestière ;	- Les décideurs politiques ; - Les décideurs économiques ; - Organisations de la Société civile ; - Les organisations à base ; communautaires : CVD, CDQ, organisations de jeunes et de femmes ; - Les populations à la base ; - Les partenaires techniques et financiers ;	- Faible mise en œuvre des différentes politiques et textes adoptées ; - Traditions/culture et habitudes des populations ; - Pauvreté ; - Chômage ;	- Recherche et forte demande de bois énergie en milieu urbain ; - Demande excessive du bois d'œuvre ; - Mauvaise gouvernance forestière et inexistence des textes d'application des dispositions légales ; - Faible communication sur l'importance du reboisement ; - Insuffisance du personnel technique d'appui au reboisement ; - Corruption ; - Insuffisance de vulgarisation des textes légaux ; - Chevauchement des attributions et conflits de compétences des services techniques du MERF ;

Aménagement forestier	- Inexistence d'un plan d'aménagement du territoire ; - Inexistence d'un plan national ; - d'aménagement forestier ; - Faible financement	- Non-respect des textes et conflit de compétence entre les différentes structures impliquées ; - Exploitation non rationnelle des forêts ; - Abus de pouvoir, corruption.	- Les décideurs politiques - Les décideurs économiques ; - Organisations de la Société civile;	- Mauvaise gouvernance, - Faible capacités des structures en charge ;	- Manque de cadre légal sur l'aménagement du territoire ; - Non application des lois et textes légaux ; - Faible niveau de financement
Conservation de la biodiversité	- Dégradation, perte de la biodiversité - Perte de couvert forestier, - Braconnage et trafic illégal - Feux de brousse - Occupation illégale des aires Protégées - Commerce illicite de la viande de brousse et autres ressources de la biodiversité. - Mauvaise gouvernance	- Non-respect des périodes d'ouverture et de fermeture de la chasse/pêche -Non-respect des périodes pour les feux de végétation - Occupation anarchique des aires protégées - Utilisation des moyens/pratiques inapproprié de chasse/ pêche - Laxisme des services techniques en charge de la protection - Corruption des agents	- Les décideurs politiques - Les décideurs économiques ; - Organisations de la Société civile ; - Les organisations à base communautaires : CVD, CDQ, organisations de jeunes et de femmes ; - Les populations à la base ; - Les partenaires techniques et financiers ;	- Tradition, culture, habitudes des populations - Pauvreté - Faible vulgarisation des textes régissant la conservation de la biodiversité -Faible communication sur l'importance de la protection de la	- Faible niveau d'appui aux initiatives communautaires de développement et activités alternatives de développement, - Chômage - Absence des mécanismes de promotion de la participation communautaire dans la conservation de la biodiversité - Faible promotion des forêts communautaires

				biodiversité - Faible appui aux initiatives Communautaires, - Faible degré d'implication des communautés locales au processus de conservation de la biodiversité	
Activités menées dans le secteur	Problèmes identifiés	Comportements engendrés par les problèmes identifiés	Public cible concerné	Facteurs prédisposant	Facteurs Favorisants
Secteur agriculture et élevage					
Agriculture familiale	- Perturbations saisonnières - Infertilité des sols - Accélération de la savanisation dans plusieurs régions du pays ; - Destruction de la biodiversité ; - Agriculture itinérante sur brûlis - Non prise en compte des conséquences environnemental	- Utilisation des feux de brousse - réduction de la durée des jachères - Pression excessive sur les forêts, - Abatage abusif des arbres,	- Les décideurs politiques - Les décideurs économiques ; - Organisations de la Société civile ; - Les organisations à base communautaires : CVD, CDQ, organisations de jeunes et de femmes ; - Les populations	- Tradition, culture, habitudes des populations - Mauvaise gouvernance - Corruption.	- Insuffisance de connaissances sur les techniques culturelles, - Faible niveau de vulgarisation des techniques et pratiques agricoles améliorées, - Faible communication entre le MAEP et les différents acteurs - Faible niveau d'encadrement des

	es des pratiques agricoles; -Insuffisance d'appui technique aux agriculteurs		à la base ; - les partenaires techniques et financiers ;		populations et exploitants agricoles - Faible application des mesures réglementaires
Agroforesterie	- Ignorance des techniques de la pratique agro forestière, - Activités d'agroforesterie insuffisante - Insuffisance d'investissement dans le domaine de l'agroforesterie - Faible implication des communautés, de l'Etat et du secteur privé dans le domaine	- Pratique de l'agriculture traditionnelle en forêt, - Pratique des feux de brousse - Réduction de la durée de la jachère - Abatage excessif ne permettant pas la reconstitution forestière	- les décideurs politiques - les décideurs économiques; - Organisations de la Société civile; - les organisations à base communautaires : CVD, CDQ, organisations de jeunes et de femmes ; - les populations à la base ; - les partenaires techniques et financiers ;	- Tradition/Culture, - Ignorance et faible connaissance des pratiques et techniques d'Agf, - Faible engagement de l'autorité publique à promouvoir la pratique Agf, - Faible mécanisme de financement de l'Agf	- Absence d'une politique nationale de promotion de l'agroforesterie ; - Faible capacité des acteurs ; - Insuffisance de financement des activités d'agroforesterie - Faible vulgarisation des essences locales à croissance rapide, - Faiblesse des structures de conditionnement et d'approvisionnement t en semences.
Activités menées	Problèmes identifiés	Comportements engendrés	Public cible	Facteurs	Facteurs Favorisants

dans le secteur		par les problèmes identifiés	concerné	prédisposant	
Secteur Energie					
Energies alternatives (éolienne, panneau solaire, hydroélectrique, biogaz,...)	- Insuffisance de connaissances sur les énergies alternatives, - Absence de politique de promotion des technologies des énergies alternatives - Inaccessibilité des technologies sur les énergies renouvelables - Absence de marchés ruraux de bois énergie - Insuffisance des financements - Pauvreté	- Pression sur les forêts pour disposer de l'énergie	- les décideurs politiques - les décideurs économiques; - Organisations de la Société civile; - les organisations à base communautaires : CVD, CDQ, organisations de jeunes et de femmes ; - les populations à la base ; - les partenaires techniques et financiers ;	- Culture et habitudes des populations ; - Difficultés liées à l'usage des énergies renouvelables	- Faible promotion des énergies alternatives, - Faible accessibilité et disponibilité des technologies des énergies alternatives ; - Absence de communication sur ces énergies - Croissance démographique - Habitudes des populations défavorables à l'utilisation des énergies alternatives ; - Mauvaise gouvernance dans le secteur
Bois énergies (Technologies appropriée à faible consommation d'énergie)	- Exploitation non rationnelle de la ressource bois - Faible disponibilité des énergies alternatives - Faible couverture	- Utilisation non rationnelle du charbon de bois et du bois de chauffe - Utilisation des fours et foyers non améliorés. - Pression sur les	- les décideurs politiques - les décideurs économiques; - Organisations de la Société civile; - les	- Tradition, culture, habitudes des populations ; - Pauvreté - Absence de politique	- Insuffisance de desserte en énergie électrique - absence de réglementation claire sur l'exploitation du bois énergie,

	électrique, - Persistance des fours et Autres moyens de cuisson non améliorés.	forêts - Déforestation	organisations à base communautaires : CVD, CDQ, organisations de jeunes et de femmes ; - les populations à la base ; - les partenaires techniques et financiers ;	de promotion de technologies appropriées à faible consommation d'énergie - Demande récurrente de bois de chauffe et de charbon de bois	- chômage, - Forte demande en bois énergie
Activités menées dans le secteur	Problèmes identifiés	Comportements engendrés par les problèmes identifiés	Public cible concerné	Facteurs prédisposant	Facteurs Favorisants
Secteur planification et aménagement du territoire					
Aménagement du territoire	-Inexistence d'outils techniques d'aménagement du territoire notamment des schémas (national, régionaux et locaux) d'aménagement du territoire - Déséquilibre régional - Faible financement dans la réalisation de l'aménagement du territoire - Faible engagement	- Faible implication des autorités publiques - Non-respect des textes existants -Conflits de compétence entre les structures s'occupant des questions de la gestion spatiale - Forte dépendance du financement extérieur - Exode rural - Pauvreté	- les décideurs politiques - les décideurs économiques; - Organisations de la Société civile; - les organisations à base communautaires : CVD, CDQ, - Organisations de jeunes et de femmes ;	- Corruption - Mauvaise gouvernance dans le secteur	- Absence du schéma national d'aménagement du territoire - Non application des lois et textes existant - Faible communication entre les acteurs ; - Dépendance des financements extérieurs pour mettre en œuvre les activités d'aménagement du territoire - Absence du schéma national d'aménagement du territoire

	politique dans l'élaboration des outils de planification spatiale - Problèmes fonciers		- les populations à la base ; - les partenaires techniques et financiers ;		
Activités menées dans le secteur	Problèmes identifiés	Comportements engendrés par les problèmes identifiés	Public cible concerné	Facteurs prédisposant	Facteurs Favorisants
Secteur promotion de la femme					
Femme et forêt	- Précarité du mode de vie de la femme rurale dépendant de la forêt, - Faible desserte en bois énergie - Surcharge des femmes pour les travaux champêtres et d'approvisionnement en bois de chauffage - Faible autonomisation des femmes, - Faible participation des femmes dans la prise de décision pour la gestion forestière - Faible accès des femmes à la terre	- La résignation et affaiblissement de la femme, - Désintéressement des femmes à la question de gestion forestière - Attachement des femmes aux valeurs traditionnelles restrictives	- les décideurs politiques - les décideurs économiques; - Organisations de la Société civile; - les organisations à base communautaires : CVD, CDQ, - Organisations de jeunes et de femmes ; - les populations à la base ; les partenaires techniques et financiers ;	- Traditions, coutumes - Analphabétisme des femmes - Pauvreté des femmes - Faible niveau d'instruction des femmes	- Existence de coutumes discriminatoires - Faible vulgarisation des textes réglementaires visant la promotion de la femme - Insuffisance d'information et de sensibilisation des femmes sur leurs droits ; - Faible organisation et encadrement des femmes sur les questions de gestion forestière
Activités menées	Problèmes identifiés	Comportements engendrés	Public cible	Facteurs	Facteurs Favorisants

dans le secteur		par les problèmes identifiés	concerné	prédisposant	
Secteur jeunesse et emploi des jeunes					
Jeunesse et développement à la base	- Précarité de mode de vie des jeunes - Faible implication des jeunes dans les questions de gestion forestière - Faible connaissance des jeunes sur la REDD+ - Difficulté d'accès des jeunes à la terre	- Destruction des ressources forestières - Faibles initiatives de reboisement	- les décideurs politiques - Organisations de la Société civile; - les organisations à base communautaires : CVD, CDQ, - Organisations de jeunes ; - les populations à la base ; - les partenaires techniques et financiers ;	- Faible capacités des jeunes à se prendre en charge - Bas niveau d'instruction ; - Analphabétisme	- Insuffisance d'opportunités d'emploi - Insuffisance d'information des jeunes sur les opportunités de promotion existantes ; - Insuffisance de communication sur la REDD+
Activités menées dans le secteur	Problèmes identifiés	Comportements engendrés par les problèmes identifiés	Public cible concerné	Facteurs prédisposant	Facteurs Favorisants
Secteur communication et formation civique					

Information et éducation des communautés	- Insuffisance d'information, sensibilisation et de communication en matière de REDD+ ; - Absence de la stratégie de communication et participation en faveur de la REDD+ ; - Faible appui technique et logistique aux médias dans les actions de sensibilisation, information, mobilisation communautaire et communication pour la REDD - Faible implication des médias dans les activités de la REDD	- Persistance des mauvaises pratiques sur la conservation et l'exploitation des forêts - Propagation des informations erronées sur la REDD+ - Attentes et espoirs irréalistes des populations sur la REDD+ - Expressions et interprétations diverses et erronées des concepts clés de la REDD+ ; - Les médias ne diffusent pas assez d'information sur la REDD+ ; - Désintéressement des responsables des médias	- les décideurs politiques - les médias (patrons de presse, journaliste et animateurs) - Organisations de la Société civile; - les organisations à base communautaires : CVD, CDQ, - les organisations de producteurs	- Absence d'une stratégie /plan de communication pour la REDD - Mauvaise perception et compréhension de la REDD ; - Faible compréhension et connaissance de la participation communautaire pour la REDD - Faible nombre des acteurs formés pour la communication en faveur de la promotion de la REDD,	- Manque de collaboration intersectorielle - la REDD+ est un concept nouveau -
--	---	---	---	---	--

3.2. L'analyse des audiences et obstacles par rapport à l'atteinte des objectifs du P-REDD+

Les obstacles et les risques liés au changement de comportements souhaité dans le cadre de la mise en œuvre du projet de soutien à la préparation à la REDD+, ainsi que les mesures d'atténuation à l'endroit des différentes cibles sont décrites dans le tableau suivant :

Tableau 2 : Analyse des risques et des obstacles au changement et à la promotion de pratiques favorables à la mise en œuvre de la REDD+

Publics Cibles	Obstacles au changement et à la promotion des pratiques favorables souhaitées		
	Attitudes, connaissances et pratiques sur la	Comportements pouvant constituer des obstacles	Mesures d'atténuation
Le MEDDPN et ses différents services techniques	Les autorités ne perçoivent pas les intérêts et les enjeux du processus REDD+.	Les autorités ne sont pas motivées pour le suivi et l'application des lois et mesures réglementaires en matière de la REDD+.	Actions de plaidoyer auprès des autres autorités pour la mise à disposition des moyens nécessaires à la mise en œuvre de la REDD+
Le Comité National REDD+	Mauvaise connaissance du processus REDD+ et ses domaines d'intervention	Les membres assistent en observateurs et spectateurs au lieu d'être acteurs.	Mise en œuvre d'actions de renforcement des capacités pour les membres.
Le Groupe National de Travail REDD+	Mauvaise connaissance du processus REDD+ et ses domaines d'intervention	Les membres assistent en observateurs et spectateurs au lieu d'être acteurs.	Mise en œuvre d'actions de renforcement des capacités pour les membres
La Commission Nationale de Développement Durables	-Difficultés d'opérationnalisation - Mauvaise connaissance du processus REDD+ et ses domaines	-Difficultés à mener les consultations avec les parties prenantes	Conduite d'actions de plaidoyer pour accélérer l'opérationnalisation de la CNDD
Les Commissions Locales de Développement Durable	-Difficultés d'opérationnalisation - Mauvaise connaissance du processus REDD+ et ses domaines d'intervention	-Difficultés à mener les consultations avec les parties prenantes	Organisation d'une tournée d'échange en vue de l'opérationnalisation des CLDD
L'Unité de Coordination Nationale REDD+	-N'a pas les ressources nécessaires pour la conduite du processus -Le cadre législatif et réglementaire n'est pas approprié	Retard dans la réalisation de certaines activités	-Plaidoyer en faveur de la mise à disposition des ressources humaines, matérielles et financières adéquates pour la conduite du processus - Actualiser les textes législatifs et

Les décideurs politiques (Ministres, Parlementaires, Directeurs de Cabinet, Elus locaux)	- Mauvaise connaissance du processus REDD+ et ses domaines d'intervention	- N'adoptent pas les mesures favorables à la mise en œuvre de la REDD+	-Organisation de sessions de formation ; -Plaidoyer en faveur de l'adoption de mesures favorables à la mise en œuvre de la REDD+
Les cadres de l'Administration Publique	- Mauvaise connaissance du processus REDD+ et ses domaines d'intervention	- N'adoptent pas les mesures favorables à la mise en œuvre de la REDD+ - N'intègrent pas la REDD+ dans leur planification sectorielle	-Organisation de sessions de formation ; -Plaidoyer en faveur de l'adoption de mesures favorables à la mise en œuvre de la REDD+
Les acteurs du monde scolaire et universitaire	Faible intérêt et engagement pour l'intégration et la promotion des questions de la REDD+ dans les cursus d'enseignement et de recherche	Faible niveau de recherche sur les questions liées à la REDD+ et ses domaines d'intervention.	-Renforcement de capacités des acteurs ; - Plaidoyer en faveur de l'intégration de la REDD+ dans curricula d'enseignement
Les décideurs économiques (entrepreneurs/industriels, patronat, chambre de commerce et d'industrie)	- Mauvaise connaissance du processus REDD+ et ses domaines d'intervention	- Faible intérêt pour la REDD+ - N'investissent pas de ressources pour la mise en œuvre de la REDD+	- Renforcement des capacités ; - Plaidoyer en faveur de l'implication des décideurs économiques dans la mise en œuvre du processus
Les organisations de la société civile	-Mauvaise connaissance du processus REDD+ et ses domaines d'intervention -Mauvaise perception du rôle et des responsabilités des OSC dans la mise en œuvre du processus	-Faible implication des OSC dans la conduite du processus	-Renforcement des capacités des OSC ; - Appui à l'organisation des OSC pour participer au processus
Les organisations à base communautaire (CVD, CDQ, organisations de jeunes et de femmes)	-Mauvaise connaissance du processus REDD+ et ses domaines d'intervention -Mauvaise perception du rôle et des responsabilités des organisations à base communautaire dans la mise en œuvre du processus	-Faible implication des organisations à base communautaire dans la conduite du processus	-Renforcement des capacités des organisations à base communautaire ; - Appui à la mobilisation des organisations à base communautaire pour participer au processus
Les médias	-Mauvaise connaissance du processus REDD+ et ses domaines d'intervention -Mauvaise perception du rôle et des responsabilités des médias dans la mise en œuvre du processus	-Faible implication des médias dans la conduite du processus	-Renforcement des capacités des journalistes ; - Appui à la mise en place d'un réseau de journalistes

Les leaders communautaires (leaders religieux, chefs traditionnels etc.)	-Mauvaise connaissance du processus REDD+ et ses domaines d'intervention	-Faible implication leaders communautaires dans la conduite du processus	-Renforcement des capacités ; -Plaidoyer pour l'implication des leaders communautaires dans la conduite du processus REDD+
Le grand public	-Mauvaise connaissance du processus REDD+ et ses domaines d'intervention	-Faible implication dans la conduite du processus	-Renforcement des capacités ; - Organisation de campagnes d'information
Les partenaires techniques et financiers	-Faible intérêt pour les questions de REDD+	- Faible financement des activités liées à la REDD+	-Organisation de tables rondes de discussion ; - Organisation de visites de plaidoyer

3.3. Les grands principes de la stratégie de communication

3.3.1 L'accès à l'information pour tous

Les expressions “accès à l'information”, “liberté d'information”, “droit de savoir” et “droit à l'information” désignent un seul et même concept : l'information détenue par les gouvernements est en principe accessible à tous, librement et sans entrave, sous réserve d'exceptions précises. Il s'agit de mettre cette information à la disposition de tout citoyen impliqué, concerné ou intéressé par l'information en question. Dans la cadre de la stratégie de communication du projet de soutien à la préparation à la REDD+, l'information doit être fournie de manière régulière à l'ensemble des cibles identifiées.

3.3.2 L'engagement des parties prenantes

Selon le Cadre Environnemental et Social de la Banque mondiale, l'engagement des parties prenantes se définit comme étant un processus continu d'implication et de participation active des catégories d'acteurs bâti sur : (a) l'identification des parties prenantes et de leurs préoccupations ; (b) la divulgation des informations appropriées sur les projets ; (c) la consultation significative avec les parties prenantes ; et (d) l'établissement d'un mécanisme permettant aux personnes de faire part de leurs observations sur les propositions et la performance du projet, et d'exprimer leurs griefs. L'engagement des parties prenantes est essentiel pour la durabilité du développement et de la gestion des ressources, améliorant la conception et la mise en œuvre de ces activités et renforçant les connaissances et le sentiment d'adhésion à l'initiative au niveau local. Il est un moyen de concevoir des politiques, des programmes et des projets plus durables reflétant les priorités, les connaissances des parties prenantes et leur pleine adhésion à leur mise en œuvre. La présente stratégie de communication constitue un axe stratégique du plan de consultation et d'engagement des différentes parties prenantes à la REDD+ au Togo.

3.3.3 Les dispositions de la convention d'Arhus

La convention d'Århus (convention sur l'accès à l'information, la participation à la prise de décisions et l'accès à la justice en matière d'environnement)⁶, précise le type d'information environnementale qu'il convient de communiquer. La convention exige le recueil et la mise à jour constante, entre autres, des informations relatives à l'état de l'environnement et aux facteurs ou plans susceptibles d'avoir des incidences sur l'environnement, et des informations concernant l'état de santé et les conditions de vie des êtres humains. À titre proactif, elle exige en particulier que soient rendus publics les éléments suivants :

⁶ Voir https://fr.wikipedia.org/wiki/Convention_d'Aarhus

- les faits et analyses des faits jugés pertinents pour l'élaboration des propositions de politique en matière environnementale ;
- les documents expliquant les activités en matière d'environnement ;
- les informations sur la façon dont l'administration exerce les fonctions publiques ou fournit des services publics relatifs à l'environnement ;
- les informations permettant aux consommateurs de faire des choix écologiques en toute connaissance de cause ;
- les textes de lois et les documents directifs, portant notamment sur les stratégies, politiques, programmes et plans d'action relatifs à l'environnement, les rapports faisant le bilan de leur application ;
- les traités, conventions et accords internationaux ainsi que les autres documents internationaux importants relatifs aux problématiques environnementales.

3.3.4. Les politiques de la Banque mondiale en matière d'accès à l'information

La politique de la Banque mondiale en matière d'accès à l'information consacre dans sa section III, paragraphe A, cinq principes essentiels :

- maximiser l'accès à l'information ;
- la création d'une liste précise des exceptions ;
- la préservation du secret des délibérations ;
- la mise en place de procédures claires pour rendre l'information accessible ;
- la reconnaissance du droit des demandeurs d'information à interjeter appel.

3.4. Choix de l'approche de la communication pour un changement social et de comportements

La communication pour un changement social et de comportements est un processus interactif, recherché et planifié visant à modifier les conditions sociales et les comportements individuels dans une société donnée. Elle se base sur trois approches essentielles : le plaidoyer, la mobilisation sociale, et la communication pour le changement de comportement. Le plaidoyer permet de mobiliser des ressources et de susciter l'engagement des dirigeants politiques et sociaux pour les objectifs liés au changement souhaité. La mobilisation sociale et communautaire permet de promouvoir une plus grande participation et appropriation par les acteurs eux-mêmes. La communication pour le changement de comportement soutient l'évolution des connaissances, attitudes et pratiques des publics cibles. Cette stratégie de communication présente plusieurs avantages :

- Elle reconnaît le pouvoir de l'information et reconnaît que les conditions sociales et les relations sociales peuvent faciliter et renforcer ou inhiber un comportement sain ;
- Elle crée ou renforce les conditions sociales qui facilitent et encouragent un comportement sain ;
- Elle voit le changement social comme une condition nécessaire pour le changement individuel.

3.5. Les différentes approches de la stratégie

3.5.1 La communication institutionnelle

Elle consistera à mener les actions de communication visant la visibilité et le marketing institutionnel. Cette communication devra permettre en plus de faire connaître la vie institutionnelle et les besoins de l'Unité de Coordination Nationale et de ses partenaires en lien avec la REDD+. Dans le cadre de cette stratégie de communication, les activités proposées sont largement inspirées des techniques de relations publiques, de communication de groupe et de communication de masse. Ces activités incluent entre autres la publication de communiqués de presse, de dossiers de presse, d'articles de presse, l'organisation de conférences de presse, la production et la diffusion de publiereportages, de spots, de slogans, d'illustrations d'images, l'achat d'espaces médiatiques sur les chaînes de radio et de télévision nationales, privées et communautaires, les publications sur les réseaux sociaux, l'organisation de conférences publiques, de caravanes, des expositions, des concours sur la REDD+ etc.

3.5.2 Les technologies de l'information et de la communication (TIC)

Cette approche de communication va inclure deux volets notamment l'utilisation d'un site web et de la téléphonie. Le site internet sera un site dynamique et interactif avec des menus et sous menus tels que :

- Le menu infos qui donne un résumé illustré de chaque activité réalisée sur le terrain, des missions et événements réalisés par l'Unité de Coordination Nationale et ses partenaires ;
- Le menu documents permet de publier et d'archiver les documents relatifs au travail de l'Unité de Coordination Nationale et de ses partenaires (Rapports d'activités, résumés des projets, et autres informations nécessaires) ;
- Une newsletter permettant aux internautes qui s'inscrivent sur le site web de recevoir par e-mail des notifications lorsque des infos ou des documents sont publiés sur ledit site ;

- Un forum de discussion permettant aux membres de l'Unité de Coordination Nationale, aux partenaires et aux internautes sympathisants d'insérer des articles et des expériences sur les questions relatives à la REDD+ et d'y réagir en donnant des avis.

Pour ce qui est de la téléphonie, deux techniques vont être utilisées : l'envoi des Sms et la création d'une ligne verte permettant aux populations de s'informer sur toutes les questions en lien avec la REDD+.

3.5.3 La communication pour le changement de comportement (CCC)

La CCC est basée sur les actions de conscientisation, de sensibilisation et d'information des différentes parties prenantes, la diffusion et la transmission des messages éducatifs visant à changer les comportements, à s'approprier et à participer aux actions de promotion de la REDD+. Elle cherche à influencer les comportements des individus et à les amener à faire des choix éclairés. La CCC a pour but de réduire le faussé qui existe entre l'information, les connaissances, les attitudes, les habitudes de l'individu et le comportement qui en découle. Cette approche s'intéresse donc aux connaissances, aux attitudes, aux comportements et aux aptitudes des individus, des familles et des communautés sur une question donnée.

L'avantage de cette approche est qu'elle aborde les problèmes en fonction des domaines d'intervention, des comportements à changer, des facteurs prédisposant, renforçant, favorisant et les petites actions faisables pour le changement en rapport avec les audiences cibles. Elle est une méthode plus participative, responsabilisante et inclusive. Elle s'applique dans une variété de domaines d'intervention associant à la fois :

- la diffusion des messages,
- les échanges d'information,
- les partages de connaissances, et d'expériences,
- les opportunités de dialogue interactif,
- l'apprentissage de savoirs et pratiques et l'élaboration d'un consensus afin d'obtenir le changement comportemental et des pratiques souhaités.

Dans le cadre de la REDD+, la CCC permettra d'influencer les connaissances, habitudes et comportement des populations pour construire de nouvelles opinions et attitudes sur les liens entre déforestation, dégradation des forêts et changements climatiques. Elle permettra aussi de changer la perception du public cible sur d'autres thématiques tels que la gestion des forêts et des arbres hors forêts, les pratiques agricoles qui préservent la forêt, l'usage des ressources énergétiques propres etc. Pour y arriver, la stratégie de communication va s'appuyer sur les effets néfastes des changements climatiques, déjà visibles et vécus par les populations pour promouvoir de nouvelles

attitudes et comportements sur la gestion durable des forêts au Togo. Pour atteindre ces objectifs, différentes techniques de communication vont être utilisés.

- La communication interpersonnelle ou de proximité qui vise les individus, les ménages, les groupes de personnes spécifiques ou homogènes, les communautés identifiées selon les problèmes et les besoins ciblés utilisant les supports tels que boîte à image, cartes conseils, dépliants, radios clubs, vidéo forum, affiches messages conseils, clubs d'écoute, focus group, visites à domicile etc.
- La communication de masse qui vise l'utilisation des médias comme la radio, la télévision, les journaux écrits, les dépliants messages, les panneaux messages, le théâtre, le cinéma, la chanson, la sensibilisation dans les lieux publics ouverts tels que les points chauds, les parkings, les ronds-points, les aéroports, les stades, les marchés etc.
- Les campagnes d'affichage publique avec les affiches, les dépliants, les panneaux routiers, les messages muraux, les tableaux messages et autres supports de mobilisation.

3.5.4 La mobilisation sociale

Elle consistera à la création des alliances et des réseaux entre les leaders des groupes, les confessions religieuses, les organisations communautaires, les ONG et les organisations de la société civile pour atteindre leurs audiences respectives.

Cette stratégie est porteuse d'impulsions favorisant la mobilisation communautaire, l'engagement populaire et stimule ainsi les partenariats et la participation communautaire. De ce fait, elle mettra à profit les expériences réussies pour inciter les partenariats actifs et constructifs dans la mise en œuvre des interventions de communication pour la promotion de la REDD+. Cette stratégie sera supportée par l'utilisation des réseaux sociaux, l'appui à l'organisation des acteurs et partenaires du processus REDD+ à la base et le soutien à la création de partenariats constructifs entre ces différents acteurs.

3.5.5 Le renforcement des capacités, motivation des acteurs et empowerment communautaire

Cette stratégie est proposée pour permettre la mise en place des actions de formation pour le transfert des compétences et le renforcement de capacités des acteurs d'une part, et d'autre part, la promotion de mécanismes de participation communautaire par le développement des capacités d'autonomisation et de responsabilisation des parties prenantes à s'approprier des actions développées dans le cadre de la REDD+.

Elle vise en outre la libération de l'expression des communautés locales et les organisations à base communautaires de manière à leur permettre de s'impliquer et de participer activement en tant qu'acteurs et bénéficiaires des actions de promotion de la REDD+ à tous les niveaux. Il s'agit de susciter des mécanismes locaux de participation communautaire, de surveillance et protection locales des activités de promotion de la REDD+. Les actions qui seront menées pour renforcer les capacités des acteurs sont entre autres les ateliers et séminaires de formation, les journées

d'information et de réflexion, les conférence-débats, l'appui technique pour la réalisation des activités de promotion de la REDD+ etc.

CHAPITRE 4 : PLAN DE COMMUNICATION 2020-2021 ET BUDGET DE MISE EN OEUVRE

4.1 Les objectifs de la communication du P-REDD+

Les objectifs ci-dessous concernent aussi bien la communication interne que la communication externe.

4.1.1 Objectif général

L'objectif général est de soutenir la dissémination de la stratégie nationale REDD+ et des autres instruments qui l'accompagnent afin d'assurer sa mise en œuvre au niveau national et local

4.1.2 Objectifs spécifiques

- Mettre en temps réel à la disposition de 100% des partenaires de mise en œuvre du projet de soutien à la préparation à la REDD+ au Togo, l'information fiable afin qu'ils puissent s'organiser et participer à la réussite du processus ;
- Mettre à la disposition des parties prenantes de la REDD+ le contenu de la stratégie nationale REDD+ ainsi que des autres instruments de sa mise en œuvre ;
- Faire le plaidoyer pour la mobilisation des ressources en vue de la mise en œuvre de la stratégie nationale REDD+ ;
- Poursuivre l'information et la sensibilisation des parties prenantes afin de renforcer leur participation au processus ;
- Faire adopter par les institutions nationales et internationales habilitées, les politiques, les textes législatifs et réglementaires pour un processus REDD+ réussi.

4.2 Les résultats attendus

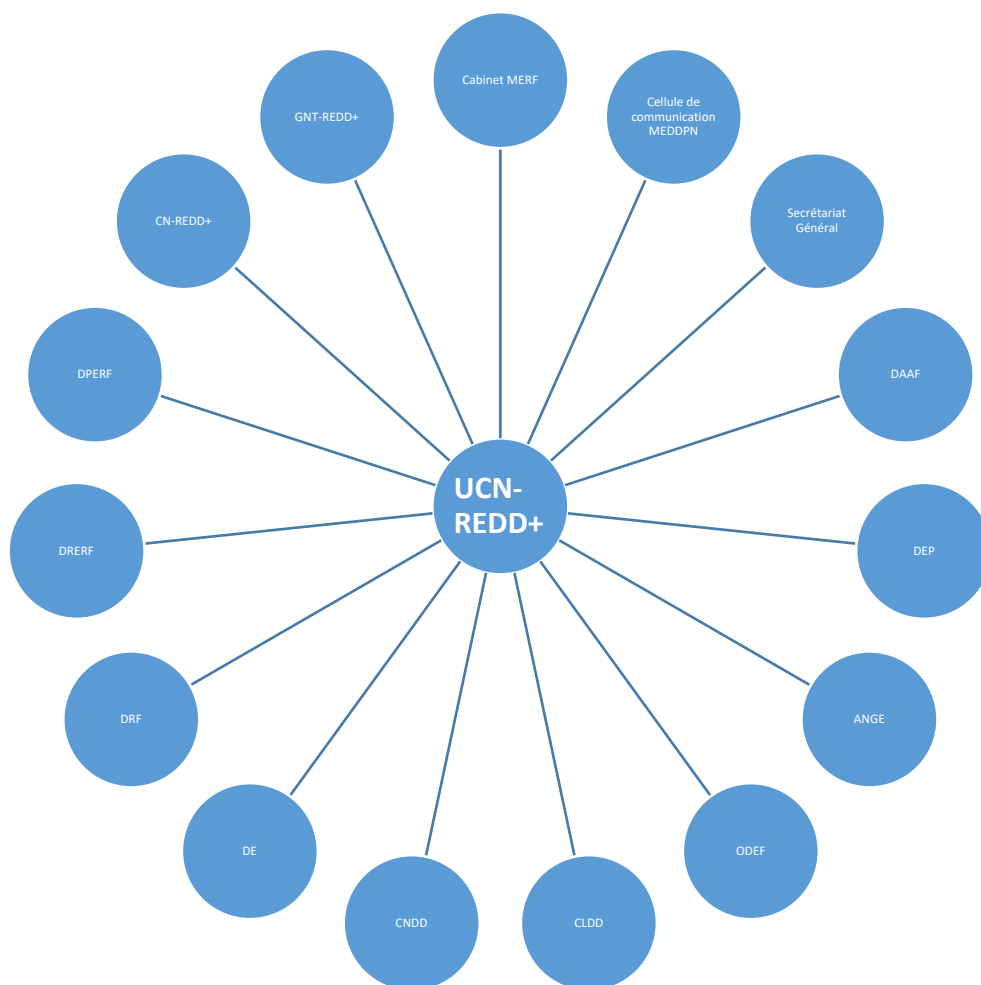
- L'information fiable est mise à la disposition de 100% des partenaires de mise en œuvre du projet de soutien à la préparation à la REDD+ au Togo afin qu'ils puissent s'organiser et participer à la réussite du processus ;
- Le contenu de la stratégie nationale REDD+ ainsi que des autres instruments de sa mise en œuvre sont mis à la disposition des parties prenantes de la REDD+ ;
- Les ressources en vue de la mise en œuvre de la stratégie nationale REDD+ sont mobilisées à travers le plaidoyer ;
- La participation des parties prenantes au processus est renforcée par la poursuite de l'information et la sensibilisation ;
- Les politiques, les textes législatifs et réglementaires pour un processus REDD+ réussi sont adoptés par les institutions nationales et internationales.

4.3 Les cibles de la communication interne

Dans le cadre du processus REDD+, les cibles de la communication interne sont : Le Ministère de l'Environnement du Développement Durable et de la Protection de la Nature (Cabinet du Ministre, Service de communication, Secrétariat Général, Directions centrales), les directions régionales et préfectorales de l'environnement, le Comité National REDD+, le Groupe National de Travail REDD+, la Commission Nationale du Développement Durable (CNDD), les Commissions Locales du Développement Durables (CLDD), l'Agence Nationale de Gestion de l'Environnement (ANGE) et la Coordination nationale REDD+.

Afin d'assurer une bonne coordination dans la conduite du processus, l'Unité de Coordination Nationale s'appuiera sur des points focaux dans les différentes directions et structures de mise en

œuvre du processus. Ces points focaux permettront de maintenir un système de flux d'informations continu avec ces cibles de manière à leur permettre d'être informés sur la conduite du processus. Ce système de flux d'informations permettra aussi à l'Unité de Coordination d'être informée sur les activités menées par ces structures.



Cartographie des acteurs internes impliqués dans la mise en œuvre du processus REDD+ au Togo

4.4 Les canaux de la communication interne

En vue d'atteindre les objectifs de communication interne énumérés plus haut, les canaux suivants vont être utilisés :

- Les réunions hebdomadaires du personnel de l'Unité de Coordination Nationale ;
- Les réunions du comité de pilotage
- Les réunions du Groupe National de Travail REDD+ ;
- Les réunions du Comité National REDD+ ;
- Les réunions de la Commission Nationale de Développement Durable et des Commissions Locales de Développement Durable ;
- Le bulletin électronique semestriel « REDD+ Infos » ;
- La production et la diffusion de rapports d'activités et rapports annuels ;
- La création d'un centre de ressources sur la REDD+ au Togo.

4.5 Les cibles de la communication externe

La communication externe du projet de soutien à la préparation à la REDD+ cible un public varié :

- les décideurs politiques (Ministres, Parlementaires, Directeurs de cabinet, Elus locaux, Préfets) ;
- les Secrétaires Généraux et cadres de l'Administration Publique (Ministères : Planification et aménagement du territoire, Agriculture, Santé, Mines, Industrie, Commerce, Economie, Energie, Affaires sociales, Sécurité et Défense, Transport, Travaux publics, Eau et assainissement, Education, Urbanisme etc.) ;
- les acteurs du monde scolaire et universitaires: enseignants, élèves/étudiants, chercheurs ;
- les décideurs économiques (entrepreneurs/industriels, responsables et cadres du patronat, de la chambre de commerce et d'industrie) ;
- les Organisations de la Société civile (syndicats, ONG et associations, organisations paysannes, organisations de planteurs etc.) ;
- les organisations à base communautaires : CVD, CDQ, organisations de jeunes et de femmes ;
- les médias : médias publics, médias privés, médias communautaires ;
- les leaders communautaires (leaders religieux, chefs traditionnels etc.) ;
- les partenaires techniques et financiers ;
- le grand public.
-

4.6 Les canaux de la communication externe

Les outils de communication externe qui seront utilisés dans le cadre de cette stratégie sont :

- *Le Site Web ;*
- *Les médias sociaux ;*
- *Le bulletin électronique ;*
- *Les affiches, kakémonos, plaquettes posters, dépliants, panneaux, bandes dessinées, boites à images, brochures et gadgets ;*
- *La presse ,Radio, Télévision, Affichage ;*
- *L'organisation des meetings d'information et de sensibilisation ;*
- *L'organisation d'ateliers, de conférences et de séminaires ;*
- *L'organisation de journées portes ouvertes sur la REDD+ ;*
- *La participation aux foires et autres évènements culturels ;*
- *L'usage des célébrités ;*
- *L'organisation de focus group au niveau communautaire ;*
- *L'appui à la création de réseaux et d'alliance ;*
- *L'appui technique aux activités de promotion de la REDD+.*

4.7 messages à diffuser à l'endroit des différentes cibles

Les messages à l'intention des cibles non informées viseront à les sensibiliser sur la REDD+ et à susciter leur adhésion. Les messages adressés à ceux qui sont déjà informés et instruits doivent se focaliser sur l'information de façon à les aider à évaluer les avantages et les bénéfices à s'engager en faveur du processus REDD+. Les messages destinés aux groupes cibles doivent tenir compte des caractéristiques de ces derniers. Les messages pour chaque groupe cible seront développés de façon conjointe avec les leaders des groupes cibles, afin de définir des messages spécifiques qui

s'adressent aux intérêts de chaque groupe particulier. Les messages à destination des politiques porteront sur l'élaboration des notes de position, des rencontres de plaidoyer visant à infléchir leur position et à les rassurer de l'adhésion totale du Togo à appliquer les normes de sauvegarde et d'accès à l'information telles que recommandées dans l'Accord de Cancún.⁷

4.7.1 Les messages sur le plan national

Les principaux messages à formuler sont résumés dans les questions suivantes et peuvent être regroupés en trois grandes thématiques : les changements climatiques, le mécanisme REDD+, ainsi que le rôle des acteurs et parties prenantes dans l'élaboration de la stratégie nationale REDD+, le contenu de la stratégie nationale REDD+ ainsi que des autres instruments de sa mise en œuvre, le rôle des parties prenantes dans la mise en œuvre de la stratégie nationale REDD+. Ces questions serviront de base pour la formulation de messages précis lors de la mise en œuvre des différentes activités planifiées dans la stratégie de communication.

➤ Les changements climatiques

- Qu'est-ce que les changements climatiques ?
- Quelles sont les causes des changements climatiques ?
- Quels sont les impacts des changements climatiques sur la vie humaine, animale et végétale ?
- Quelles sont les solutions possibles aux changements climatiques ?
- Quel est le lien entre la forêt et le climat (rôle que les forêts naturelles et les forêts plantées jouent dans l'atténuation du climat global) ?
 - Quels sont les moteurs de la déforestation et de la dégradation et comment chaque moteur contribue-t-il aux changements climatiques (la déforestation, la dégradation des forêts, les feux de végétation, etc.)
- Quels sont les bailleurs de fonds qui financent les projets et initiatives en matière de changement climatiques+ au Togo ?
- Qu'est-ce que l'effet de serre ?
- Comment l'effet de serre contribue-t-il au réchauffement de la planète ?
- Quels sont les gaz à effet de serre et comment ces gaz sont-ils émis ?
- Quels sont les comportements quotidiens qui favorisent l'émission de ces gaz à effet de serre ?
- Quels sont les engagements pris par le Togo au plan international en matière de réduction des gaz à effet de serre ?
- Quel est la contribution de chaque partie prenante au processus REDD+ dans la réalisation de ces engagements ?
- Comment chacun peut-il contribuer dans ses actes quotidiens à réduire les effets des changements climatiques ?

➤ Le mécanisme REDD+

- Quel est le contenu de la stratégie nationale REDD+ ?
- Quel est le rôle des parties prenantes dans la mise en œuvre de la stratégie nationale REDD+ ?
- Quels sont les instruments de la mise en œuvre de la stratégie nationale REDD+ ?
- Qu'est-ce que le processus REDD+ (enjeux, objectifs, résultats attendus, étapes, intérêt pour les différentes cibles)
 - Quel est le lien entre la REDD+ et le Développement Durable (liens avec les autres secteurs de développement pour consolider les synergies) ?

⁷ Voir <http://unfccc.int/resource/docs/2010/cop16/fre/07a01f.pdf>

- Quel est le lien entre la REDD+ et l'économie verte (liens avec les secteurs d'intense pollution pour consolider leur implication à une économie moins carbonée) ?
- Quel est le contenu du document de propositions de mesures pour l'état de préparation à la REDD+ (RPP) ?
- Quel est le dispositif de mise en œuvre de ce document ?
- Quels sont les acteurs de mise en œuvre de la stratégie nationale REDD+ au Togo ?
- Quel est le rôle de chacun de ces acteurs dans la mise en œuvre de la stratégie nationale ?
- Quels sont, à court, moyen et long terme, les avantages attendus de REDD + pour le Togo ?
- Quel est l'état d'avancement du processus au Togo ?
- Quels sont les activités planifiées ?
- Quels sont les activités déjà réalisées par l'UCN-REDD+ et les autres partenaires de mise en œuvre ?
- Quel est le mode de gestion du processus ?
- Quelles sont les difficultés liées à la mise en œuvre du RPP du Togo ?
- Quel est le rôle attendu de chaque acteur dans la résolution des différents problèmes ?
- Quelle est l'actualité internationale sur la REDD+ ?

➤ **Le rôle des parties prenantes dans la mise en œuvre de la stratégie nationale REDD+**

- Quelles sont les différentes parties prenantes dans la mise en œuvre de la stratégie nationale REDD+ au Togo ?
- Quels sont les acteurs de mise en œuvre de la stratégie nationale REDD+ au Togo ?
- Comment ces parties prenantes doivent-elles s'organiser pour mieux participer au processus ?
- Quels sont les bénéfices et quelles seront les modalités de répartition de ces avantages auprès des parties prenantes (y compris les communautés qui vont être touchées par la REDD) ?
- Quel sera l'impact des marchés de carbone dans le processus REDD+ ?
- Quels sont les opportunités d'investissement qu'offre la REDD+ ?
- Quels sont les intermédiaires crédibles ?
- - Quelle est la contrepartie du Togo ?
- Quelles relations le processus REDD+ entretient-il avec d'autres projets similaires (PROREDD, etc.) ?

4.7.2 Les messages sur le plan international

Quels sont les ressources dont dispose le Togo pour conduire le processus REDD+ ?

A quelles activités sont destinées ces ressources ?

Quels sont les acquis du processus REDD+ au Togo ?

Quels sont les résultats déjà obtenus dans la conduite du processus ?

Quels sont les défis auxquels fait face le Togo dans la conduite de ce processus REDD+ ?

Quel est le contenu de la stratégie nationale REDD+ du Togo ?

4.8 Plan de communication

Nous proposons ici un plan d'exécution de la stratégie de communication du projet de soutien à la préparation à la REDD+ sur la période 2020-2021 et le budget de mise en œuvre

Communication interne											
Les actions de communication prévues	Indicateurs	Sources de vérification	Responsable	Acteurs impliqués	Coût/ budget	période					
						Année 1		Année 2			
						T3	T4	T1	T2	T3	T4
Organiser des réunions hebdomadaires des membres de l'Unité de Coordination Nationale	- Nombre de réunions hebdomadaires organisées ; - Régularité des membres aux réunions	- PV des réunions hebdomadaires	UCN-REDD+		0						
Conception, production et publication de 2 magazines semestriels d'information	- Nombre de numéros des bulletins publiés	-Copies des bulletins publiés	RIEC	UCN-REDD+	8 000 000						
Elaborer et mettre à jour régulièrement une base de données des acteurs et partenaires impliqués dans la REDD+ au Togo	-Une base de données est disponible	Copie de la base de données	RIEC	UCN-REDD+	0						
Créer à la coordination nationale REDD+ une boîte à suggestion	-Une boîte à suggestion est opérationnelle à la CN-REDD+	-Observation -suggestions recueillies	CN-REDD+	RIEC	15 000						
Créer à la coordination nationale REDD+ un tableau d'affichage	-Un tableau d'affichage est	Observation	CN-REDD+	RIEC	50 000						

	disponible à la CN-REDD+											
TOTAL COMMUNICATION INTERNE	8 065 000											
Communication externe												
Mettre les signalétiques sur chaque bureau	-Chaque bureau de la CN-REDD+ est identifié	-observation sur les portes	RIEC	CN-REDD+	50 000							
Organiser au moins 06 séances d'information à l'intention des 5000 élèves sur la stratégie nationale REDD+	-Nombre de campagnes organisées -Nombre de participants	- Rapport d'activités - Listes de présence	CN-REDD+	Parties prenantes	8 000 000							
Organiser 02 ateliers régionaux de formation de 2 jours pour 30 journalistes et professionnels des médias sur la stratégie nationale REDD+	-Nombre d'ateliers organisés -Nombre de participants	- Rapport d'activités - Listes de présence	CN-REDD+	Parties prenantes	12 000 000							
Produire et diffuser 50 Kakémonos sur la stratégie nationale REDD+, les instruments de sauvegarde, le MGP, le NRF et le SNSF	-Nombre de kakémonos produits et diffusés	-Copies des kakémonos ; -Rapports de diffusion	RIEC	CN-REDD+	5.000 000							
Produire et diffuser 10000 dépliant sur la stratégie nationale	-Nombre de dépliant produits et diffusés	-Copies des dépliant	RIEC	CN-REDD+	5 000 000							

REDD+, les instruments de sauvegarde, le MGP, le NRF et le SNSF		-Rapports de diffusion									
Produire et diffuser 1000 plaquettes sur la stratégie nationale REDD+, l'EESS, le MGP, le NRF, le SNSF.	Nombre de dépliants produits et diffusés	-Copies des dépliants ; Rapports de diffusion	RIEC	CN-REDD+	1.500.000						
Produire et diffuser 100affiches format 4*3m sur la stratégie nationale REDD+, les instruments de sauvegarde, le MGP, le NRF et le SNSF	Nombre de posters produits et diffusés	Exemplaires des gadgets produits ; -Rapports de diffusion	RIEC	CN-REDD+	10 000 000						
Produire et diffuser 2000 gadgets (T-shirts, casquettes, porte-clés ...)	Nombre de gadgets produits et diffusés	Copies des posters ; -Rapports de diffusion	RIEC	CN-REDD+	4.500 000						
Organiser 01 journée porte ouverte sur la REDD+ à Lomé	-Nombre de journées portes ouvertes organisées	-Rapport d'activités	CN-REDD+	Parties prenantes	4 000 000						
Participer au forum du paysan togolais	Nombre de jour de participation	Rapport d'activités/certificat de participation	CN-REDD+	Parties prenantes	4.000.000						
Produire et diffuser sur 03 chaînes de télévision et 30 radios	-Nombre de spots produits et diffusés	-CD audio/audio-Visuel du spot	RIEC	CN-REDD+ Responsables des médias	28 800 000						

les spots publicitaires sur la stratégie nationale REDD+											
Organiser 02 émissions télévisées et radiodiffusées sur la stratégie nationale REDD+	-Nombre d'émissions organisées	CD audio/audio-Visuel des émissions	RIEC	CN-REDD+ Responsables des médias	14 000 000						
Animer des comptes Facebook, Twitter et faire le monitoring des médias sociaux	-Le compte Facebook est opérationnel -Le compte Twitter est opérationnel	-Pages Facebook et Twitter	RIEC	CN-REDD+	0						
Publier 02 articles dans la newsletter du FCPF	Nombre d'articles publiés	-Copies des articles publiés	RIEC	CN-REDD+	0						
Organiser 02 conférences de presse à l'endroit de 25 journalistes sur les activités du projet lors des missions de suivi de la BM	-Nombre de conférences de presse organisées -Nombre de journalistes présents	-Rapports des conférences de presse -Liste des journalistes	RIEC	CN-REDD+	2 000 000						
Elaborer et diffuser 2 notes de plaidoyer à l'endroit des décideurs sur les questions de REDD+	Nombre de notes de plaidoyers élaborées et diffusées	Rapports de réunions	RIEC	CN-REDD+	0						
Produire et diffuser une boîte à images	-Existence d'une boîte à image	-Copie de la boîte à images	RIEC	CN-REDD+	1 500 000						

	produite et diffusée.										
Multiplier et diffuser 5000 exemplaires du guide d'éducation sur la forêt et la REDD	Nombre d'exemplaires du guide	Documents disponibles	CN-REDD+	Parties prenantes	5.000.000						
Produire et publier 01 article dans la newsletter du FCPF	Nombre d'articles publiés	Copie de l'article	RIEC	RIEC	0						
Participer à 01 foire internationale pour une plus grande visibilité de la REDD+	-Nombre de participants à la foire	-Rapport de participation	CN-REDD+	MEDDPN	20 000 000						
Recruter une agence de communication pour élaborer un résumé(traduit en Anglais) synthétique et illustré de la stratégie REDD+ et du plan d'actions afin de faciliter la communication et la diffusion auprès des parties prenantes (TdR, sélection, contractualisation, production du résumé, validation)	01 agence sélectionnée Un résumé est produit et validé en atelier les groupes thématiques 1000 exemplaires du document est édités pour la diffusion	-Copies des documents traduits	RIEC	CN-REDD+	7.000.000						
Organiser un atelier de lancement officiel	O1 atelier organisé	Rapport de l'atelier	UCN-REDD+	Parties prenantes	40.000.000						

de la stratégie nationale REDD+/table ronde avec les partenaires techniques et financiers											
Mettre régulièrement à jour le site internet de la REDD+	-Le site internet de la CN-REDD+ est opérationnel	Pages du site internet -Les informations publiées	RIEC	RIEC	0						
Participer aux à la conférence des parties (COP) 2020 (frais de préparation, de voyage et de séjour de la délégation)	Nombre de jours de participation	Compte rendu de la participation à la conférence	UCN-REDD+	Parties prenantes	15.000.000						
TOTAL COMMUNICATION EXTERNE	187 350 000										
TOTAL BUDGET	195.415. 000										

CHAPITRE 5 : LE DISPOSITIF DE MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE DE COMMUNICATION

5.1 La cellule de mise en œuvre de la stratégie de communication

La stratégie de communication du projet de soutien à la préparation à la REDD+ sera mise en œuvre sous la supervision du comité de pilotage du projet présidé par le Secrétaire Général du Ministère du Développement Durable et de la Protection de la Nature.

La Cellule IEC de l'Unité de Coordination Nationale est l'organe technique chargé de la mise en œuvre de la stratégie de communication. La cellule de communication du projet travaillera en étroite collaboration avec l'ensemble des responsables de communication des parties prenantes et partenaires du projet. Plusieurs activités seront exécutées sur le terrain en collaboration avec les parties prenantes impliquées dans la mise en œuvre du processus REDD+ au Togo notamment la plateforme nationale des organisations de la société civile, la plateforme nationale des organisations de femmes, le Conseil National de la Jeunesse (CNJ), les réseaux régionaux de journalistes et professionnels des médias, ainsi que la Coordination Togolaise des Organisations Paysannes et de Producteurs Agricoles. La mise en œuvre des activités par ces différents acteurs se fera sur la base de modalités de collaboration précises et préalablement définies avec l'Unité de Coordination Nationale REDD+. Ces modalités de collaboration porteront sur trois axes essentiels :

- la planification annuelle puis trimestrielle des activités sur la base d'une feuille de route
- l'application et le respect de la procédure de la Banque mondiale
- l'obligation de résultats et de reddition de compte (rapport, évaluation du contrat de partenariat, évaluation de l'état de mise en œuvre de la feuille de route).

Sur la période de mise en œuvre (2020-2021), la stratégie de communication sera déclinée en plans de travail annuels (PTA) qui seront inclus dans les plans de travail et budgets annuels (PTBA) du projet. La supervision de la mise en œuvre de la stratégie sera assurée par le Comité de Pilotage du projet. Ce comité a pour missions de conseiller, de superviser la mise en œuvre et le suivi-évaluation de la stratégie de communication du projet.

Le Responsable IEC est chargé de la coordination de toutes les activités de communication de l'UCN-REDD+. Il assure la planification annuelle, trimestrielle et la mise en œuvre effective des activités prévues dans la stratégie de communication. Il assure la liaison entre l'Unité de Coordination Nationale et les autres acteurs de mise en œuvre des activités planifiées et s'assure que chaque acteur remplit son cahier de charge dans le cadre de l'exécution des différentes activités.

5.2 Le mécanisme de suivi- évaluation

Toutes les activités de communication feront l'objet d'un suivi régulier afin que les résultats

puissent être évalués et que des ajustements soient faits en cas de besoin. Nous avons proposé dans la planification des activités, les indicateurs majeurs destinés à apprécier le degré et la qualité ou l'impact de la mise en œuvre de la stratégie de communication du projet de soutien à la préparation à la REDD+. Ces indicateurs permettront de mesurer le degré de réalisation, de performance et d'impact de la stratégie.

Chaque acteur de mise en œuvre est responsable de la collecte des informations sur la réalisation des différentes activités. La compilation des informations se fera par l'Unité de Coordination Nationale qui s'appuiera sur les outils mis en place dans le manuel de suivi-évaluation du processus REDD+. Des tournées de suivi de la mise en œuvre des activités de communication sur le terrain seront organisées.

L'évaluation de la mise en œuvre de la stratégie de communication se fera par le comité de pilotage sur une base annuelle. A l'issue de l'évaluation, un rapport d'évaluation sera rédigé et mis à la disposition de l'ensemble des acteurs de mise en œuvre de la stratégie de communication. Ce rapport annuel d'évaluation sera aussi intégré au rapport d'activités du projet dans son ensemble.

CONCLUSION

La REDD+ est une approche nouvelle de gestion durable des forêts et reste un espoir pour la réduction des gaz à effet de serre, ainsi que les effets néfastes des changements climatiques. Pour que ce processus profite le plus largement possible aux populations, il est important d'assurer une bonne vulgarisation du concept et d'avoir leur entière participation à toutes les étapes du processus. Le rôle de la sensibilisation et de l'information est donc déterminant dans toutes les phases de la mise en œuvre de la REDD+. L'actualisation de la présente stratégie de communication vise à contribuer à cela tout en prenant en compte les défis actuels et futurs en lien avec le processus REDD+. Sa mise en œuvre permettra de soutenir la dissémination de la stratégie nationale REDD+ et des autres instruments qui l'accompagnent.

Pour parvenir à ce résultat, il est important de mobiliser tous les acteurs et partenaires de la REDD+: les décideurs politiques, les cadres de l'Administration Publique, les acteurs du monde scolaire et universitaires (enseignants, élèves/étudiants, chercheurs), les décideurs économiques, les Organisations de la Société civile (syndicats, ONG et associations, organisations paysannes, organisations de planteurs etc.), les organisations à base communautaires (CVD, CDQ, organisations de jeunes et de femmes), les élus locaux, les médias (médias publics, médias privés, médias communautaires), les leaders communautaires (leaders religieux, chefs traditionnels etc.), les populations à la base, les partenaires techniques et financiers.

La mise en œuvre de ce document de stratégie de communication participe à la mise en œuvre de stratégie globale d'IEC du MEDDPN. Il est donc important que ce document bénéficie de la haute sollicitude et de l'appui de tous les acteurs impliqués dans la protection de l'environnement de façon générale et en particulier la mise en œuvre de la REDD+. Ceci devrait se traduire par une volonté et un engagement de tous les acteurs à participer à la mise en œuvre de toutes les activités prévues. Aussi, une bonne synergie entre ces différents acteurs est-elle essentielle dans l'atteinte des objectifs fixés par la stratégie.

Par ailleurs, l'allocation des ressources humaines, matérielles et financières adéquate est une condition essentielle pour l'atteinte des résultats attendus de la mise en œuvre de la stratégie de communication.